

L'ACDI confie à l'UQAM un important projet au Maroc

L'Agence canadienne de développement international décidait tout récemment de confier à l'Université du Québec à Montréal un rôle de premier plan dans le domaine de l'aide apportée par le Canada aux pays en voie de développement. Pour l'UQAM, le défi consiste à favoriser, par l'application d'un programme échelonné sur une période de cinq années, la «marocanisation» du personnel enseignant de l'Institut national de Statistique et d'Économie appliquée de Rabat, au Maroc.

L'UQAM vient en effet, de signer un contrat de services avec l'ACDI pour une somme de \$1750 000. Aux termes de ce contrat, l'Université s'engage à fournir, au cours des cinq prochaines années, certains services pédagogiques et techniques, ainsi que tous les autres services connexes nécessaires à la formation d'ingénieurs statisticiens-économistes à l'Institut national de Statistique et d'Économie appliquée de Rabat, au Maroc.

M. Mauro Malservisi, doyen de la gestion académique de l'UQAM, agit à titre d'administrateur de ce projet dont les implications pour l'Université seront sans doute très importantes.

«Il y a environ deux ans, explique-t-il, l'ACDI avait demandé à trois universités québécoises d'expression française, à savoir l'UQAM, l'Université Laval et l'Université de Montréal, de constituer une mission chargée d'évaluer sur place, à Rabat, la possibilité de mettre sur pied un projet d'aide à la formation de professeurs marocains en économie et en statistique,

ainsi qu'au perfectionnement de cadres de la fonction publique marocaine, ingénieurs de formation qui viendraient accroître leurs connaissances par des études au niveau du deuxième cycle en économie et en statistique.

«La mission a donc été formée avec des représentants des trois universités. M. Vély Leroy, du département d'économie, a été mandaté par l'UQAM pour faire partie de cette mission.

«Une fois sur place, à Rabat, M. Leroy a manifesté pour le projet un intérêt, un enthousiasme et un dynamisme tels que c'est à lui que l'ACDI a confié une seconde mission: celle de rédiger un rapport sur les possibilités de réalisation du projet et d'y ajouter les commentaires et recommandations qu'il estimait pertinents. Et l'ACDI a finalement décidé de confier le projet à l'UQAM.

«Un protocole ou un contrat a été alors rédigé, liant les deux institutions, et le Conseil du Trésor l'a approuvé au cours du mois d'août dernier, tandis que le Conseil d'administration de l'UQAM l'a entériné lors de sa réunion de septembre. Le contrat est maintenant signé et la réalisation du projet est déjà en marche.»

L'UQAM n'a pas attendu la fin des formalités pour commencer son action. Le projet a débuté comme tel, le premier juin 74. L'Université a envoyé d'abord deux professeurs, MM. Leroy et Paul-Martel Roy, du département d'économie. Au cours de la présente session (automne), deux professeurs du département de mathématiques, MM. Guy Jumarie et René Dionne, se sont rendus à l'INSEA, le premier pour un séjour d'un mois, et l'autre, pour deux mois. À la prochaine session, M. Alexis Zinger s'y rendrait également pour y dispenser



Au cours d'une visite d'une semaine qu'il effectuait récemment à l'UQAM, M. Chaouki Benazzou, directeur général de l'Institut national de Statistique et d'Économie appliquée de Rabat (Maroc), a rencontré plusieurs groupes de professeurs des départements de mathématiques et d'économie susceptibles de collaborer au projet UQAM-ACDI-MAROC au cours des cinq prochaines années. On voit ici M. Benazzou, en compagnie du recteur, M. Maurice Brossard, qui l'a invité à signer le Livre d'or de l'Université.

une série de cours de statistique.

Le projet doit durer cinq ans, et sur la somme totale de la subvention, un million de dollars sera affecté aux traitements du personnel de l'UQAM au Maroc.

Les services fournis par l'UQAM à l'Institut national de Statistique et d'Économie appliquée de Rabat comprendront:

— la participation à l'enseignement supérieur pour la formation d'ingénieurs statisticiens-économistes marocains;

— la formation de professeurs

marocains à l'UQAM ou ailleurs au Québec à l'intérieur des programmes réguliers de cours ou dans des programmes spéciaux, dans le but d'assurer la relève des professeurs et experts canadiens par des professeurs et experts marocains. Les moyens prévus à cette fin totalisent un maximum de 24 bourses-années. Un étudiant marocain, bénéficiaire d'une de ces bourses, est déjà arrivé et est inscrit à l'UQAM. Il sera bientôt rejoint par un autre de ses collègues.

La structure administrative du projet, telle que proposée à l'exécutif de l'Université, est la

suivante: M. Malservisi, doyen de la gestion académique (**administrateur**); M. Jacques Peltier, directeur du département des sciences économiques (**assistant**), M. Vély Leroy, professeur au département des sciences économiques de l'UQAM (**chef de l'équipe canadienne à Rabat**); MM. Malservisi, Jean Brunet, Jacques Peltier et François Carreau, respectivement doyen de la gestion académique, doyen des études avancées et de la recherche, directeur du département des sciences économiques et directeur du département de mathématiques (**membres du comité scientifique chargé d'évaluer l'évolution du projet**).

«Une des caractéristiques particulièrement intéressantes du projet, souligne M. Malservisi, est le fait que nous avons réussi, dans le cadre de cette entente avec l'ACDI, à obtenir la création à l'UQAM même d'un laboratoire adjacent au département d'économie et où sera produit le matériel didactique qui servira à l'enseignement que nos professeurs dispenseront au Maroc. Deux assistants de recherche (ou l'équivalent de deux assistants de recherche plein temps) y travailleront à produire les données de base et les documents nécessaires à un enseignement adapté aux besoins des étudiants marocains. Il s'agit là d'une retombée extrêmement intéressante du projet sur l'UQAM, qui permettra la mise à contribution de nos étudiants du deuxième cycle.

«En moyenne, il y aura quatre professeurs de l'UQAM envoyés au Maroc, chaque année. Il s'agit, bien entendu, de professeurs réguliers, à temps plein. Cette année, nos effectifs ne comprendront que deux professeurs, en plus du chef de l'équipe au Maroc, M. Vély Leroy.»



M. Gilles Thérien est le nouveau directeur du département d'études littéraires. Il succède à M. Robert Saint-Amour.

000

M. Michel Van Schendel, professeur au département d'études littéraires, a été élu président du SPUQ pour l'année 1974-75.

000

Mlle Louise Aylwin, étudiante de deuxième année au module d'information culturelle à l'UQAM, s'est mérité le prix Marie-Claire Daveluy pour une oeuvre intitulée «Raminagradu».

000

Au service de l'audio-visuel, MM. Gilles Delorme, Gaétan L'Heureux et Fernand Paquette ont été respectivement nommés responsable technique (cadre conseil), responsable du secteur exploitation et responsable du secteur production.

L'UQAM reçoit le Conseil canadien de la Recherche en sciences sociales

Pour la première fois, cette année le Conseil canadien de la Recherche en sciences sociales a tenu sa réunion annuelle à l'extérieur de la capitale fédérale. Et c'est à l'UQAM que cet événement a pris place les 16, 17 et 18 octobre derniers.

Le Conseil canadien de la Recherche en sciences sociales est un organisme consultatif et d'intervention auprès du gouvernement et de la communauté universitaire canadienne, qui groupe des représentants de treize ou quatorze sociétés savantes oeuvrant dans le domaine des sciences humaines (Association canadienne de psychologie, Association canadienne d'histoire, Association canadienne de sociologie, Association canadienne de droit etc).

Le Conseil est donc formé de deux représentants du conseil exécutif de chacune des associations membres, auxquels s'ajoutent un certain nombre de représentants du milieu. Au sein du Conseil, existe également une assemblée consultative formée de représentants de chacune des universités du pays et chargée

de viser les orientations et les actions du Conseil.

Financé principalement par le Conseil des Arts, le Conseil canadien de la Recherche en sciences sociales ne distribue pas de subventions de recherche. Cependant, il administre, conjointement avec le Conseil canadien de la Recherche en humanités, les frais de publication de travaux sélectionnés par un jury constitué à cette fin.

L'UQAM et la recherche

La réunion annuelle du Conseil et de son assemblée consultative était présidée par M. Marc Bélanger, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'UQAM et président du Conseil.

Les mercredi et jeudi, 16 et 17 octobre, ont eu lieu les délibérations des comités du conseil et celles de l'assemblée consultative, tandis que la réunion même du Conseil s'est tenue durant la journée du vendredi, 18 octobre.

Un colloque sur les problèmes que pose la recherche en sciences sociales dans les plus petites universités canadiennes

fut également au programme de cette réunion annuelle.

Trois communications ont été présentées à ce colloque. Leurs auteurs étaient M. Sears, doyen de l'Université François-Xavier de Nouvelle-Écosse, M. Hobley, directeur du département de sociologie de l'Université du Manitoba et M. André Bernard, professeur au département de science politique de l'UQAM.

«On peut s'étonner, commente M. Marc Bélanger, quand on considère le «volume» de l'UQAM, de la voir assimiler aux universités dites «petites». Mais dans son cas, c'est sa jeunesse qui lui donne sa dimension. L'UQAM étant très jeune, connaît les mêmes problèmes dans le domaine de la recherche que les très petites universités du pays.»

«Suite aux diverses considérations qui ont été apportées sur les problèmes que pose le développement de la recherche en sciences humaines dans les petites universités canadiennes, l'assemblée consultative a décidé de mettre sur pied un comité de travail (task force) aux fins d'examiner la situation relative des subventions accordées aux

chercheurs des petites universités par rapport aux demandes faites à cet effet aux différents organismes subventionnaires et par rapport aux subventions accordées aux chercheurs des grandes universités. Et, dans un deuxième temps, de découvrir à quel point le potentiel de recherche dans les petites universités canadiennes peut être pénalisé. C'est tout le problème de l'élitisme scientifique qui est proposé à l'étude de ce comité de travail.»

M. Bélanger croit que, grâce à ce colloque, les problèmes dont souffrent les petites universités, qu'elles soient petites par leur isolement, le nombre de leurs étudiants et de leurs professeurs ou leur jeunesse, ont été mieux perçus par l'ensemble du milieu universitaire canadien.

La tenue de la réunion annuelle du Conseil à l'UQAM a permis à celle-ci de se faire connaître et de faire apprécier son potentiel d'apport à la communauté universitaire canadienne. Et de cela, M. Bélanger, qui croit que la vocation de l'UQAM ne se limite pas à une action uniquement régionale, se dit très fier.

Prix d'excellence à l'architecte Dimakopoulos

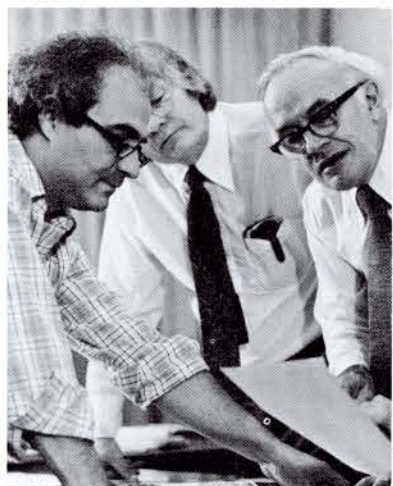
Sous les auspices de la revue «Canadian Architect», de Toronto, un concours est ouvert chaque année à tous les architectes du Canada. On les invite à soumettre des projets en cours de réalisation, au niveau du design ou des étapes préliminaires. Environ 150 projets qui viennent de tous les coins du pays sont jugés par un comité de membres éminents de la profession et on décerne douze prix d'excellence.

Pour l'ensemble du projet de nouveau campus de l'UQAM, le consortium des bureaux de **Dimitri Dimakopoulos, architecte**, ainsi que **Jodoin, Lamarre et Pratte** a mérité un prix d'excellence.

Le même organisme a adjugé un deuxième prix d'excellence au bureau de M. Dimakopoulos, cette fois pour un projet de centre créatif en Floride.

Des plaques souvenirs sont remises aux architectes récipiendaires, ainsi qu'aux mandataires des futurs projets choisis.

«Monsieur Dimakopoulos est le seul participant de cette année à recevoir deux prix d'excellence, commente le rédacteur en chef de «Canadian Architect», M. Robert Gretton. J'ai mis sur pied ce con-



Le jury du «Canadian Architect Yearbook» prend connaissance de projets soumis par divers bureaux d'architectes du Canada. De gauche à droite, on aperçoit MM. Jack Klein, de Toronto, Clifford Wiens, de Regina, ainsi que James A. Murray, de Toronto.

cours il y a six ans. Il est unique en son genre au Canada parce qu'il prime des projets non parachevés. Par ce biais, il peut être un encouragement à de jeunes architectes. Bien sûr, le concours s'adresse d'abord à tous les architectes du pays.

«Le jury de cette année a réuni

des personnalités d'envergure. Ce sont MM. James A. Murray, FRAIC, MTPIC., de Toronto, Clifford D. Wiens, FRAIC, de Regina et Jack Klein, MRAIC, de Toronto. Malheureusement, on devra attendre la parution du numéro de décembre de «Canadian Architect» pour prendre connaissance des raisons qui ont guidé les membres du jury dans leur choix.»

M. Dimakopoulos n'en est pas à ses premiers lauriers puisqu'il a notamment remporté, à la fin de ses études d'architecture, le Prix Anglin-Norcross, le Prix de la Construction et le prix du Concours Hobbs Glass.

Il a travaillé aux plans de la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts de même qu'à ceux de la Place Bonaventure (avec le bureau Afflek, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Sise).

Membre de plusieurs associations professionnelles, Fellow de l'Institut Royal d'Architecture du Canada, M. Dimakopoulos est un conférencier très actif en matière d'urbanisme. Il a siégé comme membre de jurys d'architecture, dont celui de la revue «Canadian Architect», il y a deux ans.



L'architecte du plan directeur du futur campus UQAM, M. Dimitri Dimakopoulos et son collaborateur, M. W. Sung.

Le Secrétariat de l'Association internationale de Sociologie s'établit à l'UQAM

En présence du recteur, M. Maurice Brossard, et du président de l'Association internationale de Sociologie, M. Tom Bottomore, avait lieu, le lundi 21 octobre, au pavillon Read, l'ouverture officielle du Secrétariat de l'Association internationale de Sociologie. Le Secrétariat a été transféré de l'Université de Milan à l'Université du Québec à Montréal pour une période de quatre ans.

L'UQAM a été choisie par le comité exécutif de l'Association comme siège du Secrétariat, en même temps qu'étaient élus comme secrétaire-exécutif de cet organisme, Mme Céline St-Pierre, professeur au département de sociologie de l'UQAM, et comme secrétaire-exécutif adjoint, M. Kurt Jonassohn, du département de sociologie de l'Université Concordia (antérieurement Sir George Williams).

L'Association internationale de Sociologie a été fondée en 1949 à Oslo, sous les auspices de l'UNESCO, dans le but de développer les contacts entre sociologues des divers continents, de stimuler la recherche à l'échelle internationale et de diffuser l'information reliée aux activités des sociologues dans la recherche et l'enseignement.

L'Association est composée de membres nationaux: 46 pays sont présentement membres du Conseil de l'Association internationale de Sociologie, lequel est l'instance décisionnelle de l'Association, avec le Comité exécutif. Les représentants du Canada au sein du Conseil sont: MM. Paul Bélanger, professeur de sociologie à l'Université Laval, et Guy Rocher, professeur de sociologie à l'Université de Mon-



Dans l'ordre habituel : M. Thomas Bottomore, président de l'Association internationale de sociologie, Mme Régine Miller, attaché d'administration, Mme Céline Saint-Pierre, secrétaire-exécutif de l'AIS, M. Kurt Jonassohn, secrétaire-exécutif adjoint, M. Jacques Dofny, président de l'Association canadienne des sociologues de langue française (ACSALF).

tréal. De plus, l'Association regroupe des instituts de recherches et des départements de sociologie, des associations régionales, internationales et multi-nationales, et des membres individuels (au nombre de 2,500 à l'heure actuelle).

Les activités de l'Association se regroupent autour de la publication d'une revue, «La Sociologie contemporaine», d'un journal d'information, «Newsletter», et de l'organisation de réunions, colloques et congrès internationaux. Le dernier congrès

mondial de sociologie s'est tenu à Toronto, du 19 au 24 août 1974 et il a réuni des représentants de plus de soixante-dix pays. Le prochain congrès aura lieu en pays. Le prochain congrès aura 1978 et l'endroit reste à déterminer.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Association internationale de Sociologie, on peut s'adresser au Secrétariat, B.P. 719, Station A, Montréal. Au téléphone: 876-5634.

Nouveau vice-doyen de la famille des sciences humaines

Le nouveau vice-doyen de la famille des sciences humaines, M. Richard Desrosiers a obtenu son baccalauréat ès arts au collège Sainte-Marie (1965), une licence en lettres —histoire de l'Université de Montréal (1968) ainsi qu'une maîtrise en science politique également à l'Université de Montréal (1971). En 1968-69, il a été professeur au département d'histoire au collège Sainte-Marie et à partir de 1969, à l'UQAM. M. Desrosiers se spécialise dans l'histoire du syndicalisme ainsi qu'en histoire politique et idéologique du Québec au XXe siècle. Depuis juin 1972, il était directeur du mobile d'histoire.



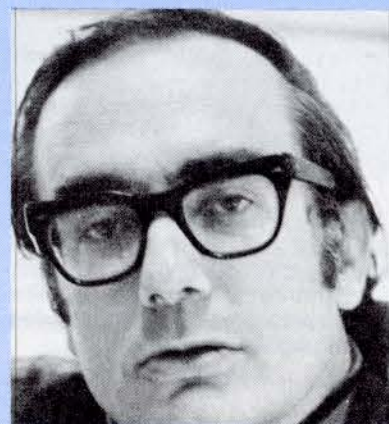
M. Richard Desrosiers

Directeur de l'information et des relations publiques

Le vice-recteur aux communications de l'UQAM, M. Antonin Boisvert, annonce la nomination de M. Louis Savard au poste de directeur du service de l'information et des relations publiques.

Cette nomination fait suite à la réorganisation et à la fusion du service des publications et du bureau des relations publiques de l'Université. Le nouveau service sera dorénavant connu sous le nom de «service de l'information et des relations publiques».

Après des études avancées en sociologie à l'Université Laval, M. Savard a occupé différents postes, dont celui de journaliste au quotidien «Le Soleil», de conseiller technique au service des bibliothèques publiques du ministère des Affaires culturelles, d'agent de recherche et de con-



M. Louis Savard

seiller technique du BAEQ et de l'ODEQ et enfin, depuis 1970, il a été d'un grand support au recteur de l'UQAM dans la planification et le développement du nouveau campus.

L'Ombudsman de l'UQAM, un an après...

«Dans une maison comme la nôtre et comme tant d'autres, aux prises avec des problèmes de croissance dans un monde en mutation, (l'office d'ombudsman) peut apporter sa petite contribution, pour employer le langage du jour, à la qualité humaine de l'environnement.»

C'est sur ces mots que M. Edmond Labelle termine le premier rapport annuel qu'il a remis, à titre d'Ombudsman de l'UQAM, au Conseil d'administration de l'Université.

M. Labelle ne manque pas de rappeler que l'existence de ce service n'est pas encore considérée comme essentielle dans les universités, en dépit des expériences apparemment intéressantes faites aux États-Unis et dans quelques universités anglophones du Canada.

En milieu universitaire, l'office vient à peine de naître: chaque ombudsman doit, en quelque sorte, réinventer la roue; son action définit son rôle, ses fonctions émergent peu à peu du quotidien.

Ce qui fait l'intérêt du premier rapport annuel de l'Ombudsman de l'UQAM, c'est son aspect «compte rendu d'expérience»: il semblerait qu'elle vaille la peine d'être poursuivie.

La clientèle et les problèmes

Les services de l'Ombudsman sont offerts à tous ceux qui, n'é-



M. Edmond Labelle

tant pas syndiqués, n'ont pas de recours institutionnalisés lorsqu'ils se croient lésés dans leurs droits. À part une quarantaine de personnes, qui ne sont membres ni de SPUQ, ni de SEUQAM, ni de l'Association des cadres, ce sont les étudiants qui constituent la clientèle de l'Ombudsman.

De quoi se plaignent-ils?

«Je ne surprendrai personne, écrit M. Labelle dans son rapport,

en répondant que la majorité des plaintes sont de nature «académique»: inscriptions, équivalences, évaluations et diplômes; exigences, normes et règlements; responsables et services impliqués.»

«Ces cas soumis à mon bureau, dit-il encore, traduisent rarement, à quelques exceptions près, des conflits sérieux, mais plutôt des incompréhensions, des accrochages, des négligences, des maladroites, des lenteurs inexplicables, des besoins de mise au point de part et d'autre, une certaine incapacité d'en venir à bout par les mécanismes en place.»

C'est la dimension humaine des problèmes. En s'en préoccupant, M. Labelle a été amené à ouvrir un peu plus l'interprétation de son mandat: les personnes dont l'Ombudsman ne pouvait recevoir les plaintes ont reçu quand même de lui consultation ou assistance. Cet aspect «consultation» de son travail, qui n'implique aucune «action» de sa part, est d'un apport utile à la communauté.

«En résumé, écrit M. Labelle, j'ai l'impression que le bureau (de l'Ombudsman) commence à devenir un recours appréciable pour l'étudiant qui a un problème, se trouve en difficulté, ne parvient pas à s'en sortir, ou a besoin de dire quelque chose à quelqu'un.»

Des statistiques, s'il en faut...

On trouve ci-contre quelques tableaux tirés du premier rapport annuel de l'Ombudsman de l'UQAM.

M. Labelle donne ces chiffres un peu à son corps défendant. «Un ombudsman universitaire, dit-il, ne s'adonne pas volontiers au jeu des tableaux et des statistiques, sans doute parce que les plaintes ou les consultations qu'il recense ne sont pas faciles à

cataloguer, et encore moins aux listes et sommaires de cas, sûrement par discrétion.

«En cet ordre de l'équité et de l'humain, perçu subjectivement, emmêlé aux opérations multiples de l'administration, une classification et des chiffres ne peuvent se présenter avec assurance, ni signification rigoureuse; ils n'ont que valeur d'indication.»

Ce qu'il convient de souligner, néanmoins, c'est, selon M. Labelle, que «les étudiants ont utilisé le recours à l'Ombudsman avec sérieux; presque toutes les plaintes étaient recevables; il n'y eut aucune plainte, comme disent les hommes de loi, qui fût frivole ou vexatoire.»

C'est dans cette optique que les chiffres suivants sont dignes d'intérêt.

Plaintes de septembre à juillet 1974	
Provenance	
Etudiants à temps complet	35
Etudiants à temps partiel	39
Etudiants du 2e cycle	2
total	76
Personnel non cadre et non syndiqué	—
Personnel des centres et groupes de recherche	3
Cadres	—
Professeurs	4 ¹
Personnel syndiqué	3 ¹
total	86

(1) Ces plaintes, non recevables, ont été transformées en consultations ou assistance.

Concernant ¹	
Bureau du registraire	28 ²
Départements	5
Modules	28
Professeurs	7
Comptes étudiants	5
Administration	7
Services	3
Divers	3

(1) Une plainte peut concerner diverses personnes et services. Faute de mieux, cette liste ne mentionne que les instances mises en cause principalement ou au départ.

(2) Les services d'un Registraire reçoivent, vérifient et communiquent tous les moments d'un dossier universitaire. A cette grande quantité d'actes, où les erreurs et les oublis sont possibles comme ailleurs s'ajoutent naturellement les manques d'un peu tout le monde.

Objet ¹	
Admission, inscription	17
Frais de scolarité	9
Prêt-bourse	2
Equivalence de cours	7
Programmes	4
Règlements	2
Evaluation, révision de notes	11
Diplômation	9
Lenteurs, erreurs administratives	12
Conflits	3
Non "académique"	10

(1) Nombre de plaintes portaient sur plusieurs objets à la fois ou interdépendants. Pour fins de classement, l'aspect majeur a prévalu.

Traitement	
Plaintes non recevables ¹	9
Plaintes recevables	77
Plaintes recevables non fondées	31 ²
Plaintes recevables fondées	11
Plaintes recevables fondées partiellement	35
Plaintes réglées	70 ³
Plaintes retirées	5
Plaintes pendantes	2

(1) Mais information et aide fournies.

(2) Plusieurs plaintes non fondées ont connu quand même un dénouement favorable.

(3) De ces 70 plaintes réglées, une cinquantaine l'ont été dans le sens de la demande initiale du plaignant.

Consultations de septembre 1973 à juillet 1974	
Provenance	
Etudiants	24
Autres	15
total	39
Objet	
Etudes	17
Emploi	8
Relations	2
Services	2
Personel	10
Total des plaintes et des consultations	125

Recommandations

L'Ombudsman de l'UQAM tire de l'expérience acquise durant sa première année, matière à deux recommandations principales, qui sont le reflet de problèmes qui lui ont été confiés.

1. La sécurité physique au pavillon des Arts:

L'Ombudsman recommande que «avant chaque session, dans les secteurs où se donnent des travaux pratiques ou des cours en atelier comportant des risques d'accident, nommément en arts plastiques, se fassent l'examen et

l'amélioration si nécessaire des conditions de sécurité.»

RÉSOLUTION 74-A-700

ATTENDU la résolution 73-A-422 du Conseil d'administration créant le poste d'ombudsman et définissant le mandat; ATTENDU le dépôt du rapport de l'ombudsman en annexe A-41-XVI; ATTENDU l'excellent travail accompli par monsieur Edmond Labelle;

IL EST RÉSOLU:

- QUE le Conseil d'administration:
- 1 REÇOIVE le rapport de l'ombudsman;
- 2 REMERÇIE l'ombudsman pour son excellent travail et la façon dont il s'est acquitté de son mandat;
- 3 DEMANDE à monsieur Edmond Labelle

de continuer à oeuvrer comme ombudsman selon le mandat que lui a confié le Conseil d'administration et l'invite à faire au Conseil toute recommandation qu'il jugerait pertinente;

- 4 CONFIE aux vice-recteurs concernés par les deux recommandations de l'ombudsman contenues dans le document déposé en annexe A-41-XVI de faire rapport au Conseil dans les meilleurs délais ou d'ici la fin de la présente session;
- 5 INVITE monsieur Edmond Labelle à venir rencontrer les membres du Conseil à l'assemblée du 22 octobre prochain;
- 6 MANDATE le vice-recteur aux communications à rencontrer l'ombudsman afin d'étudier avec lui la pertinence de publier son rapport en totalité ou en partie et de faire des recommandations à cet effet au Conseil lors de sa réunion du 22 octobre prochain.

Qu'est-ce que l'ombudsman à l'UQAM?

L'ombudsman est un membre de la communauté universitaire, spécialement affecté au service de cette communauté en ce qui concerne le respect dû aux personnes, à leurs droits, à leur état et à leurs fonctions.

Son office consiste, en particulier, à recevoir les plaintes des étudiants et des membres non syndiqués de l'Université, qui se croiraient victimes de discrimination, d'injustice, de négligence ou d'abus et qui auraient épuisé en vain les communications coutumières et les mécanismes administratifs de l'institution.

L'ombudsman a pouvoir d'enquête et de recommandation. Il ne relève que du Conseil d'administration de l'UQAM et la nature de son travail est confidentielle.

Comment saisir l'ombudsman d'une plainte?

Si, après avoir utilisé les recours habituels ou prévus dans chaque cas, un étudiant ou un membre non syndiqué de l'Université se croit encore lésé dans ses droits, il écrit à l'ombudsman à l'adresse suivante:

Monsieur Edmond Labelle, Ombudsman de l'UQAM, Pavillon Sainte-Marie, porte 3150, en ayant soin de s'identifier clairement: nom, prénom, code permanent d'étudiant ou d'employé, module ou service, adresse et numéro de téléphone, en ayant soin, également, de bien préciser l'objet de la plainte et d'ajouter tout détail utile.

Que fera l'ombudsman?

Il prendra connaissance du problème qu'expose la lettre; au besoin il complètera son information auprès de l'auteur par téléphone ou dans une entrevue et répondra le plus rapidement possible qu'il considère la plainte comme recevable ou non.

Si la plainte n'est pas recevable?

Il se peut que la plainte ne tombe pas sous la juridiction de l'ombudsman, ou qu'il existe des recours préalables ou plus appropriés. L'ombudsman expliquera alors pourquoi la plainte n'est pas recevable; il s'efforcera de fournir toute indication pertinente en vue d'une solution par d'autres voies, ou quelque autre forme d'assistance.

Si la plainte est recevable?

L'ombudsman étudie le cas soumis et, si nécessaire, fait enquête pour établir le bien-fondé du grief et permettre à l'autre partie de présenter sa version des faits et son opinion sur le litige.

Puis, il communique aux personnes ou aux services en cause le résultat de son examen suivi, s'il y a lieu, de recommandations.

Il avise alors le «plaignant» des consultations et des démarches entreprises pour lui venir en aide ainsi que du règlement proposé.

Le dossier se ferme lorsqu'une solution raisonnable et juste a été trouvée et acceptée.

l'émission des diplômes, notant que certaines lenteurs, tout au moins dans le passé, étaient de nature à causer préjudice à l'étudiant, et à le défavoriser par rapport aux étudiants des autres universités.

Il semble que la situation à cet égard se soit sensiblement améliorée au cours des derniers mois au niveau des services du registraire, mais il reste que tout le processus «juridique» paraît un peu plus lourd qu'il n'est vraiment nécessaire.

L'Ombudsman recommande que les instances appropriées étudient les moyens d'accélérer

Projet de plan directeur de perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel

Le ministre de l'Éducation, monsieur François Cloutier, annonce qu'il a demandé au ministère de l'Éducation de remettre aux universités, aux commissions scolaires et à la Centrale des enseignants du Québec un projet de plan directeur de perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel dont la mise en oeuvre est prévue pour l'été 1975.

«J'ai souhaité cette vaste consultation avant la rédaction finale du plan directeur, déclare monsieur Cloutier, parce que j'estime qu'il est important de connaître le point de vue des instances directement impliquées dans le milieu. À l'heure actuelle, il y a un trop grand nombre de maîtres de l'enseignement secondaire professionnel qui doivent interrompre leurs études faute de programmes adéquats de perfectionnement. L'objectif principal du projet de plan directeur est donc de spécialiser davantage l'enseignant tout en lui donnant l'occasion de parfaire sa culture personnelle».

«Ce projet de plan directeur apporte, de conclure monsieur Cloutier, une réponse aux désirs des enseignants et des administrateurs scolaires. Les solutions proposées dans ce projet de plan ne constituent pas une réponse définitive à tous les problèmes que pose le perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel. Le projet de plan en question est, toutefois, un coup de barre qui indique la volonté du ministère de collaborer avec les parties impliquées. Concrètement, ce plan, une fois soumis à l'analyse, deviendra une synthèse de la volonté du milieu et du ministère d'offrir aux maîtres en exercice, les moyens de s'assurer une formation continue».

Assurer un enseignement de qualité en tenant compte des besoins du monde du travail et des exigences du système scolaire

L'objectif principal du projet de plan directeur de perfectionnement des maîtres est d'assurer un enseignement professionnel de qualité qui tienne compte des besoins du monde du travail et des exigences du système scolaire.

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre et le monde des affaires, a entrepris de réaménager les programmes de formation professionnelle en tenant compte de nombreux secteurs notamment l'analyse des fonctions de travail propres à divers secteurs professionnels et des besoins du marché.

Afin d'atteindre ces objectifs, le ministre de l'Éducation propose une étroite collaboration entre les universités, les commissions scolaires, les associations d'enseignants et le monde du travail.

Rôle des organismes impliqués

S'il appartient au ministère de l'Éducation d'élaborer un projet de plan directeur de perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel, il appartient aux universités d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes, de les ad-

ministrer, de solliciter la participation active des milieux concernés pour l'élaboration, l'application et le développement de ces programmes.

Quant aux commissions scolaires, elles doivent évaluer et exprimer leurs besoins en matière de perfectionnement, inciter les enseignants à utiliser ces programmes et rendre possible l'utilisation maximale des ressources humaines.

Les associations d'enseignants sont de leur côté invitées à donner leur avis au ministre sur l'ensemble du projet de plan directeur, à assurer leur collaboration aux universités et à encourager leurs membres à se prévaloir des programmes mis à leur disposition.

Finalement, les entreprises sont invitées à contribuer à l'élaboration des programmes et à la réalisation des stages de formation.

Un plan, pour qui?

Ce projet de plan directeur de perfectionnement est conçu pour les maîtres en exercice dans le secteur de l'enseignement secondaire professionnel. Ces maîtres doivent être détenteurs d'une autorisation légale d'enseigner (autorisation provisoire, permis d'enseignement [probation], brevet d'enseignement) et s'ils détiennent une autorisation provisoire d'enseignement, être admis à un programme de formation de maîtres (psychopédagogie).

Afin que tous les maîtres de l'enseignement professionnel puissent ajuster leur enseignement aux impératifs de la technologie moderne, ceux-ci peuvent adhérer aux programmes de perfectionnement même s'ils n'ont pas complété leur formation pédagogique initiale et même s'ils ne satisfont que partiellement à cette exigence.

Quatre voies de perfectionnement

Le projet de plan directeur de perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel offre un ensemble de quatre voies d'obtention de diplômes d'enseignement professionnel, dans le cadre d'une politique de formation continue des maîtres de l'enseignement professionnel.

Selon leurs dossiers et leurs statuts professionnels, les maîtres en exercice peuvent obtenir, soit un certificat de perfectionnement en enseignement professionnel, un diplôme universitaire de premier cycle en enseignement professionnel (programme de 90 crédits), un diplôme universitaire de premier cycle en enseignement professionnel (programme de 60 crédits), et finalement un diplôme universitaire de deuxième cycle en enseignement professionnel.

Un certificat de perfectionnement en enseignement professionnel (voie A)

Ont accès à cette première voie de perfectionnement les enseignants du secondaire professionnel en exercice titulaires d'un brevet d'enseignement ou d'un permis d'enseigner (probation); sont aussi admis à cette voie ceux qui possèdent une autorisation provisoire

d'enseignement à condition qu'ils soient inscrits au préalable à un programme de formation psychopédagogique. Cette voie conduit à l'obtention d'un certificat de perfectionnement (avec mention du secteur d'enseignement) d'une valeur de trente crédits répartis dans le secteur d'enseignement et dans le domaine de la culture personnelle.

Un diplôme universitaire de premier cycle en enseignement professionnel — programme de 90 crédits (voie B-1)

Ce diplôme universitaire comporte trois certificats.

Le certificat d'études pédagogiques en enseignement professionnel comprend l'année de formation psychopédagogique prévue dans le plan directeur de formation des maîtres de l'enseignement professionnel.

Le premier certificat de perfectionnement en enseignement professionnel se réfère exactement à celui qui est proposé dans la première voie (voie A).

Le deuxième certificat est constitué d'un ensemble d'activités de perfectionnement d'une valeur de trente crédits dans le secteur d'enseignement faisant suite au premier certificat.

Les maîtres de l'enseignement secondaire professionnel en exercice détenant un brevet ou un permis d'enseignement, et qui ont obtenu le certificat prévu dans la voie «A» et dont le dossier est jugé satisfaisant seront admis à ce deuxième certificat, et pourront ainsi obtenir ce diplôme universitaire de premier cycle.

Diplôme universitaire de premier cycle en enseignement professionnel — programme de 60 crédits (voie B-2)

Ce diplôme universitaire de premier cycle comporte deux certificats.

Le premier correspond au certificat d'études pédagogiques prévu dans le plan directeur de formation des maîtres de l'enseignement professionnel.

Le deuxième est un certificat de perfectionnement en enseignement professionnel constitué d'un ensemble d'activités de perfectionnement d'une valeur de trente crédits dans le secteur d'enseignement.

Y sont admissibles les maîtres de l'enseignement secondaire professionnel en exercice détenant un brevet ou un permis d'enseignement et titulaires d'un diplôme d'études techniques, ou un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle ou l'équivalent.

La différence de trente crédits entre la voie «B-1» (90 crédits) et la voie «B-2» (60 crédits) suppose que les universités reconnaissent le cheminement antérieur du candidat.

Un diplôme universitaire de deuxième cycle en enseignement professionnel (voie C)

Ce diplôme s'adresse aux maîtres de l'enseignement secondaire professionnel en exercice qui possèdent un diplôme universitaire de premier cycle en enseignement professionnel. Il comporte un ensemble d'activités reliées aux sciences fondamentales et appliquées, des cours à options, des stages industriels et la rédaction d'un mémoire.

Autres voies de perfectionnement

En plus de ces quatre voies formelles, les maîtres peuvent se prévaloir des avantages déjà offerts par les programmes d'études collégiales qui conduisent à l'obtention de diplômes, certificats ou attestations d'études collégiales en formation professionnelle. Ces mêmes maîtres peuvent également profiter des avantages offerts par le plan de mise à jour prévu dans le décret tenant lieu de convention collective et défini comme étant un ensemble d'activités pratiquées sous l'autorité de la commission scolaire et destinées à améliorer les services éducatifs.

Les programmes de perfectionnement

L'élaboration des programmes de perfectionnement et la définition de leurs contenus sont de la responsabilité des universités.

Le document suggère, comme modèle, la pédagogie de situation dans le but de poursuivre l'expérience amorcée dans le plan directeur de formation des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel, tel que mis en oeuvre par les universités en 1973-74. Il appartient aux universités de choisir les méthodes d'enseignement qui répondent le mieux aux besoins de la région qu'elles desservent et aux intérêts de leurs clientèles.

Afin de vérifier si les objectifs poursuivis par le plan de perfectionnement ont été atteints et de procéder à l'évaluation des programmes, les universités, de concert avec le ministère de l'Éducation et ses organismes conseil, mettront en place des mécanismes d'évaluation.

Garanties et financement

Le projet de plan directeur de perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel offre des garanties quant aux équivalences, aux exemptions, à la certification et à la classification des candidats et prévoit des modalités de financement pour les institutions et les candidats impliqués dans le programme du projet de plan directeur.

Équivalences, exemptions, certification et classification

Les candidats inscrits aux activités du projet de plan directeur de perfectionnement pourront obtenir des équivalences pour les activités de même nature complétées avec succès dans un programme reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec ou jugées valables par les universités.

Les candidats engagés dans la voie «B» de perfectionnement seront exemptés de l'année de certificat d'études pédagogiques puisqu'ils détiennent déjà un permis ou un brevet d'enseignement.

D'autre part, les candidats engagés dans la voie «B-1» de perfectionnement (diplôme universitaire de premier cycle en enseignement professionnel) seront exemptés des activités prévues dans le premier certificat: en effet, seuls les maîtres qui ont obtenu le certificat de perfectionnement de la première voie (certificat de perfectionnement en enseignement professionnel) sont admissibles à cette seconde voie; de plus, les contenus des deux

certificats sont identiques.

Les enseignants qui auront complété un programme de perfectionnement dans le cadre des voies présentées par le projet de plan directeur se verront décerner un nouveau permis ou brevet d'enseignement conformément au Règlement numéro 4 par le Service de la probation et de la certification du ministère de l'Éducation du Québec.

En ce qui a trait à la classification, le projet de plan directeur de perfectionnement propose que les activités de perfectionnement soient comptabilisées selon les règles du Manuel d'évaluation de la scolarité en vertu du Règlement numéro 5 du ministère de l'Éducation du Québec; ce règlement, rappelons-le, régit les critères d'évaluation de la scolarité comme facteur servant à déterminer la qualification du personnel enseignant.

L'aide financière aux universités

Les institutions d'enseignement recevront les ressources financières nécessaires à la réalisation des programmes dans le cadre du financement général des universités.

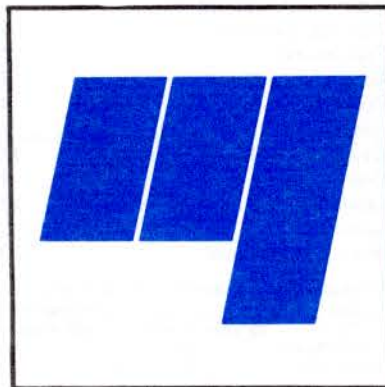
En plus, les institutions qui désirent réaliser un projet revêtant un caractère très spécial pourront recevoir une aide particulière du ministère.

L'aide financière aux candidats du programme de perfectionnement

Le ministère de l'Éducation du Québec accordera des bourses d'études à temps partiel aux candidats inscrits au programme de perfectionnement dans le but spécifique de permettre aux enseignants du secteur professionnel d'acquiescer la formation pédagogique exigée par le Règlement numéro 4 ou de parfaire leur formation technique. Ces bourses représentent le remboursement des frais de scolarité et, s'il y a lieu, le remboursement des frais de déplacement et de séjour encourus par les candidats.

Au cours de l'année 1973, le ministère de l'Éducation a consacré un montant approximatif de 300,000 dollars, sous forme de bourses individuelles, au perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel et une aide financière comparable sera consentie au cours de la présente année pour favoriser le perfectionnement de ces maîtres. Pour l'année 1975-76, le ministère vise à augmenter cette somme.

Les candidats pourront s'adresser au bureau régional du ministère de l'Éducation de leur région respective pour obtenir des renseignements à ce sujet et se procurer les formulaires à remplir en vue de l'obtention d'une bourse d'étude.



Participation du CRESALA au Salon 1974 de l'Agriculture et de l'Alimentation

Le Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation de l'UQAM (CRESALA) a été très heureux de participer activement au Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation qui prenait place, du 29 octobre au 3 novembre, à la Place Bonaventure, sous le thème «Se nourrir, un défi». Plus de 200,000 personnes y sont venues.

En effet, à l'invitation des organisateurs du Salon et grâce à l'aide de la Banque Canadienne Nationale (pour la location de l'espace de la salle d'exposition), du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et du vice-rectorat aux communications (services de l'audio-visuel et des relations publiques), le CRESALA a pu occuper un kiosque double au Salon et renseigner le public sur les travaux effectués par ses chercheurs.

Information

Fidèle à sa vocation de service au milieu, le CRESALA s'était fixé comme objectif de «faire sortir le chercheur universitaire de sa tour d'ivoire» et de faire prendre conscience au public de l'aspect pratique et concret des recherches accomplies en laboratoire.

Aussi, une douzaine de chercheurs du CRESALA ont-ils assuré, à tour de rôle et par équipes de deux, une présence permanente au kiosque, durant les six jours de l'exposition, de façon à apporter une réponse à toutes les questions des visiteurs concernant leurs travaux.

Quatre réalisations du CRESALA ont surtout été exposées à la connaissance du public. Ce sont 1) les études sur l'industrie du cidre du Québec; 2) l'élevage des truites; 3) le catalasimètre; 4) le gruyère du Québec.

Le CRESALA collabore très activement avec l'industrie du cidre du Québec. Le Centre a effectué des recherches sur l'entrepasse des pommes, sur la qualité du jus de pomme, sur la couleur et la forme des contenants de cidre, sur la fabrication même du produit, sur des dérivés à mettre au point, tels des apéritifs et une fine à l'érable dont l'ingrédient de base est le cidre de pomme.

Les chercheurs du CRESALA ont mis au point une nouvelle technique d'élevage des truites en circuit fermé. Ce procédé consiste à faire croître plus rapidement qu'auparavant ce poisson dans un bain où l'eau, tenue à une température égale, est perpétuellement régénérée et purifiée, sans qu'il soit nécessaire de la renouveler, comme cela se faisait jusqu'ici. La technique permettra l'élevage intensif et commercial des truites et offrira ainsi un nouveau débouché aux pisciculteurs.

Le Centre a mis au point une technique et un appareil permettant de détecter la présence de l'enzyme catalase et d'en mesurer la concentration. Un disque imprégné de la solution à analyser



Une vue d'ensemble du kiosque CRESALA au Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation, où les nombreux visiteurs ont pu recevoir des renseignements sur le travail de nos chercheurs et déguster les produits développés au Centre.



Dans l'ordre habituel : MM. Georges Bélanger (appelé familièrement au Centre «Monsieur Fromage») et M. Marcel Gagnon examinent le cheddar produit au CRESALA et placé en exhibit, tandis que Mme Paule Leduc, vice-recteur exécutif de l'UQAM, et M. Marcel Gagnon, directeur du Centre, échangent leurs premières impressions, au moment de l'ouverture officielle du Salon.

est déposé dans une éprouvette contenant du peroxyde d'hydrogène. Si la solution contient de la catalase, le disque remonte à la surface après un temps plus ou moins long selon la concentration du catalase. Cette méthode très ingénieuse de dépistage a été d'abord utilisée pour contrôler la teneur en catalase dans les produits de con-

serverie, lors du blanchissement des légumes. L'application de cette technique et l'utilisation de cet appareil baptisé catalasimètre à d'autres domaines, sont actuellement étudiées. Sont en cours notamment des recherches préliminaires sur ses applications médicales, en particulier en vue du dépistage du cancer et des infections rénales.

Invité à se pencher sur le problème de la fabrication de nouveaux fromages domestiques, le CRESALA a créé un gruyère québécois authentique. Grâce à son intervention dans l'industrie laitière, le Centre permettra sans doute d'utiliser avantageusement nos surplus de lait et de doter le marché de consommation de nouveaux produits laitiers domestiques. Des recherches se poursuivent également sur le vieillissement du cheddar.

En plus de travailler à ces quatre domaines de recherches appliquées, le CRESALA cherche à trouver des solutions aux divers problèmes suivants: assurance-qualité du cidre et de ses dérivés, assainissement de l'environnement par le recyclage des eaux, protection des aliments, fermentation et banque de levures etc. Le Centre essaie surtout de répondre aux besoins du milieu québécois par des recherches appliquées en sciences alimentaires. Et c'est avec ces recherches que le public visiteur du Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation a pu se familiariser.

Le public a même pu déguster la fine à l'érable et le gruyère québécois développés par les chercheurs du CRESALA. Une démonstration du catalasimètre lui a été offerte et une abondante documentation lui a permis d'ap-

précier le travail de nos chercheurs.

L'équipe

Il convient de mentionner les noms des membres de l'équipe du CRESALA qui, sous la direction de M. Marcel Gagnon, oeuvrent chaque jour dans l'ombre des divers laboratoires du Centre et qui ont collaboré, de près ou de loin, à la tenue du kiosque du CRESALA au Salon.

Ce sont: Mmes Jacqueline Beauregard, Lise Dubé, Hortence Fournier, et MM. Michel Baril, Georges Bélanger, Raymond Charbonneau, Michel Clark, Alberto Conti, Denis Corminboeuf, Claude Gagnon, Marc-A. Vincent et Jean Therrien.

À cette équipe se joignent régulièrement des professeurs et des étudiants de la famille des sciences de l'UQAM et occasionnellement des collaborateurs de l'extérieur.

Le Salon 1974 de l'Agriculture et de l'Alimentation aura permis au public de reconnaître l'apport du CRESALA dans le domaine de l'agro-alimentaire au Québec et d'apprécier un peu mieux le travail accompli par les chercheurs universitaires en général et ceux du CRESALA en particulier.

biologie la recherche à

Étude écologique d'un secteur de la rivière Richelieu et de la rivière du Sud

En biologie, un projet de recherche intitulé «**étude écologique d'un secteur de la rivière Richelieu et de la rivière du Sud**» a mobilisé une équipe pluridisciplinaire importante au cours des derniers mois. En effet, plus de vingt chercheurs (professeurs de biologie, de géographie, de chimie, étudiants de maîtrise et étudiants du premier cycle) ont travaillé à la première étape de ce projet qui s'étendra éventuellement à l'ensemble de la rivière Richelieu.

Cette étude sur le terrain vise deux objectifs généraux très précis: d'abord offrir aux étudiants du deuxième cycle un milieu favorable et un encadrement adéquat pour leurs travaux de recherche; en second lieu, étudier la situation écologique actuelle de la faune et de la flore des rivières Richelieu et du Sud qui constituent une importante ressource naturelle à sauvegarder.

«Ces deux cours d'eau», explique M. Réjean Fortin, professeur au département de sciences biologiques, constituent un pôle d'activité extrêmement important. En effet, elles attirent nombre de villégiateurs provenant de la région de Montréal et des municipalités de la Rive Sud. De plus, plusieurs municipalités riveraines, telles Saint-Paul, Ile-aux-Noix, Saint-Jean, Chambly, etc y déversent leurs eaux usées. Enfin, ces deux rivières reçoivent les eaux de ruissellement d'une importante superficie de terrain où l'agriculture se fait de façon intensive (pesticides et fertilisants). Ces différentes activités ont sans doute des effets perturbants sur l'environnement. Il nous apparaît donc de première importance pour la collectivité intéressée de connaître de façon qualitative et quantitative les composantes flore et faune de cet environnement; il nous semble également primordial d'obtenir des indices valables du degré actuel de pollution des eaux de ces rivières.»

L'équipe de chercheurs s'est répartie en sous-groupes, chacun de ces derniers se voyant confier un aspect de la recherche dont il traitera plus loin, dans cette page. Réunis ensuite «en plénière», les chercheurs peuvent tracer une image plus complète de la situation écologique du secteur étudié.

Le fait de regrouper dans une même équipe de recherche des biologistes «de terrain» et des biologistes «de laboratoire» comporte plusieurs avantages. Le projet en cours implique également la participation de deux autres départements de l'UQAM, soit le département de géographie qui se charge de la cartographie du secteur et le département de chimie qui procède à la détermination des traces de métaux lourds (mercure et plomb) dans la chaîne alimentaire. Il s'agit donc véritablement d'un projet pluridisciplinaire, dont l'intérêt pratique pour la région impliquée est indiscutable.

La végétation aquatique supérieure

par Claude Hamel, professeur, Louise Gratton, Richard Carignan, assistants de recherches; avec la participation de Jean Carrière, responsable de l'Atelier de Cartographie et Michel Dufault, assistant de recherches.

Nous avons procédé pendant l'été à un inventaire complet des plantes supérieures de ce

secteur. Bien que la compilation de nos données ne soit pas terminée, nous avons relevé la présence d'au moins 600 espèces différentes, ce qui confirme la richesse de ce territoire. Une carte des associations végétales terrestres et aquatiques est en voie de réalisation. Cette carte est basée sur trois catégories d'informations: 1- une trentaine de transects effectués dans le milieu aquatique, 2- quelque 200 quadrats répartis dans le milieu aquatique et dans le milieu terrestre et 3- quelque 400 photos prises par hélicoptère. Une des premières observations qui ressort de cette carte écologique est la suivante: la forêt de cette région se caractérise par deux groupements végétaux, l'érablière argentée et la chênaie bleue. Ces deux groupements sont typiques du Haut Richelieu. Ils couvrent des bandes étroites de chaque côté de la rivière du Sud; on les retrouve aussi à quelques endroits le long du Richelieu, sur l'île Ash, par exemple. L'érablière argentée est caractéristique des baissières humides, donc des abords immédiats des deux rivières, alors que la chênaie bleue est caractéristique des endroits un peu plus secs.

Ces forêts, rares au Québec, ont eu à subir deux perturbations importantes. La première a été le passage de l'homme par la colonisation et les loisirs: avec les années, le défrichage a été tellement intensif qu'aujourd'hui seuls des lambeaux de forêt persistent. La deuxième perturbation est survenue au cours des trois dernières années, alors que le niveau des eaux de la rivière Richelieu est demeuré très élevé. En conséquence, les forêts furent inondées non seulement le printemps, mais presque tout l'été. Les inondations prolongées ont causé la mort d'environ 80% de ces forêts. Les inondations ont aussi provoqué quelques perturbations au niveau de la végétation aquatique; les effets sont cependant moins marqués. En fait, ce sont surtout les grandes colonies de riz sauvage de la rivière du Sud qui ont été affectées par ces conditions physiques particulières.

Il y a évidemment beaucoup plus à dire sur la végétation de ce secteur de la rivière Richelieu et ces quelques lignes ne font que souligner certains aspects qui seront traités plus à fond dans notre rapport final.

Les petits mammifères

par Thérèse Cartier, assistante de recherche et Jean Gingras, professeur.

Notre participation au programme visait à faire un inventaire qualitatif de la faune mammalienne et une étude de la densité relative des principales espèces en fonction de l'habitat.

Nous avons pour cela effectué des piégeages systématiques et intensifs des petits mammifères — trois ou quatre cents pièges-jour et autant de pièges-nuit pendant 14 semaines — dans les différents habitats du secteur étudié. Le piégeage était complété par des observations sur le terrain par les membres des différentes équipes.

Vingt-cinq espèces furent localisées et deux-cents individus capturés. Il est à prévoir que le nombre d'espèces augmentera avec l'utilisation d'autres techniques de capture, en particulier de filets à chauve-souris.

Des cartes de distribution et de densité relative en fonction des associations végétales et du niveau de l'eau seront établies en collaboration avec les équipes floristique et informatique.

On peut déjà affirmer que les crues influent grandement sur la dispersion des mammifères de la zone. La plupart des espèces sylvoles sont peu abondantes à cause des inondations persistantes. D'autre part, les espèces semblent se succéder au fur et à mesure du retrait des eaux: les espèces de terrains humides sont progressivement remplacées par les espèces de terrains plus secs.

Il est prévu, dans la suite du programme, de porter davantage attention à la principale espèce aquatique, le rat musqué.

Les poissons

par Réjean Fortin, professeur; Henri Fournier, étudiant gradué; Louise Gagnon-Crépeau, étudiante graduée et Michèle Lapointe, assistante de recherches.

Nos recherches sur le terrain ont été avant tout précises: 1- inventorer les espèces présentes dans le secteur; 2- récolter à toutes les deux semaines et à deux stations distantes d'environ 8 kilomètres, des brochets du Nord, des perchaudes et des mollusques; 3- recueillir des données sur le cycle de vie et les populations des principales espèces de poissons du secteur.

Au niveau de l'inventaire des poissons, nos données démontrent que la faune ichthyenne est ici abondante et variée. Les espèces dominantes dans les captures au filet maillant sont: la perchaude, le crapet de roches, le crapet soleil, la barbotte brune et le brochet du Nord. Une fois compilées, nos données d'inventaire permettront de comparer l'abondance relative des différentes espèces dans cinq habitats: le chenal, les battures du chenal, les berges, les baies et les canaux artificiels.

Les récoltes bimensuelles de brochets du Nord, de perchaudes et de mollusques ont été effectuées tout au long de l'été et de l'automne; elles se poursuivront aussi pendant l'hiver. Ces récoltes permettront à l'équipe «toxicologie» de doser les résidus de pesticides, le mercure et le plomb dans un important segment de la chaîne alimentaire.

Les études détaillées sur le cycle vital et les populations ont été orientées sur 3 espèces: le brochet du Nord, le crapet calicot et le brochet américain. Notre étude des frayères à brochet du Nord se révèle particulièrement importante. En effet, le brochet, qui est le principal poisson sportif du secteur, fraye dans la plaine d'inondation de la rivière Richelieu. Or il est question en ce moment de contrôler les crues printanières de cette rivière au moyen d'un barrage. Nous tentons actuellement d'estimer la superficie de frayères disponible à différents niveaux d'eau. Dans l'éventualité d'une régularisation du débit de la rivière Richelieu, nous pourrions faire les recommandations qui s'imposent pour assurer la protection de la fraye du brochet.

Les résidus de pesticides, du mercure et du plomb dans la chaîne alimentaire

par Jean-Guy Alary, Serge Boi-

leau et Pierre Pichet, professeurs; Marc Baril et Gilles Carreau, étudiants gradués.

Nos études toxicologiques de la rivière Richelieu comportent deux aspects. Le premier est l'analyse des résidus de certains insecticides de la famille des organochlorés présents dans quelques maillons de la chaîne alimentaire. Les spécimens servant aux analyses sont des mollusques, la perchaude et le brochet. Le deuxième aspect de notre recherche consiste à doser les métaux lourds tels le plomb et le mercure présents dans les mêmes espèces.

L'analyse des métaux lourds se fait sous la direction du Dr P. Pichet qui utilise comme méthode le spectre d'absorption atomique. Le dosage des insecticides est effectué sous la surveillance du Dr J.-G. Alary et de M. Serge Boileau qui utilisent comme technique principale la chromatographie en phase gazeuse.

Actuellement, nos recherches semblent indiquer que l'insecticide retrouvé en plus grande quantité dans la chaîne alimentaire de la rivière Richelieu est le DDT. À première vue ce phénomène peut paraître surprenant étant donné que le DDT n'est plus utilisé comme insecticide depuis quelques années déjà. Toutefois sachant que la demi-vie du DDT est longue et que son accumulation dans le tissu adipeux est prononcée et persistante, il est assez normal d'en retrouver encore en quantités appréciables.

Par exemple chez le brochet du Nord, on retrouve des quantités variant de 2 à 24 ppm dans les graisses alors que chez la perchaude les concentrations retrouvées à date semblent être plus faibles. Ces résultats fragmentaires ne nous permettent pas de conclure que ces organismes seraient impropres à la consommation humaine. Il serait bon de souligner ici que la Direction des Aliments et Drogues impose une limite de tolérance de 7 ppm de DDT dans la viande.

L'analyse du mercure dans les perchaudes nous révèle une variation de 0.1 à 0.5 ppm, les quantités les plus appréciables étant retrouvées chez les sujets les plus âgés. La limite de tolérance pour le mercure dans les poissons est de 0.5 ppm.

La poursuite de nos travaux nous permettra d'avoir un éventail plus large et plus complet de la contamination des espèces considérées et de faire des recommandations appropriées.

Les oiseaux

par Bruno Scherrer, professeur; Renaud Béland, Normand Brunet, assistants de recherches.

La partie ornithologique du projet de recherche sur la rivière Richelieu s'est axée, dans un premier temps, sur l'étude de la sauvagine nidificatrice et migratrice. Au cours du printemps et de l'été dernier, des dénombrements ont été effectués pour évaluer la densité des espèces nicheuses dans les différents milieux de cette région. 15 quadrats représentant une superficie totale de 46 hectares ont ainsi été ratissés par 2 observateurs. Parmi les 79 nids découverts dans ces aires échantillonnées figurent: 3 nids de sarcelles à ailes bleues, 4 nids de gallinules, 1 nid de bécassine, 1

nids de sternes noires, 46 de carouges, etc.

Cet automne, 3 transects et un survol aérien ont permis d'obtenir un ordre de grandeur de la population de sauvagine présente dans la région quelques jours avant la chasse.

Au cours du printemps prochain, nous effectuerons 2 survols aériens et 5 ou 6 transects pour mieux connaître l'importance de la migration de printemps. Puis, en été, nous prévoyons ratisser 25 quadrats de 3 hectares environ pour approfondir nos connaissances sur la nidification.

Nos objectifs à long terme visent à déterminer la production annuelle de sauvagine dans la région, à mesurer l'effectif de la population lors des migrations, à évaluer l'influence des chasseurs sur la population de gibier et enfin à estimer l'impact socio-économique de la récréation engendrée par l'abondance du gibier en automne dans cette région.

Le traitement de données biologiques

Pierre Bhéreur, professeur et Michel Julien, assistant de recherches

L'étude écologique d'une section du Richelieu requiert une grande quantité d'informations sur les organismes vivants et leur milieu. Ce grand volume de données et les difficultés d'analyse nous permettant d'établir les relations entre ces données nous ont amené à utiliser l'ordinateur.

Le programme INFLOMATIQUE écrit pour l'ordinateur PDP-10 de l'UQAM permet: i) d'emmagasiner toutes les données sur les organismes vivants et leur habitat; ii) de dresser la liste de ces organismes (plantes, mammifères, oiseaux, poissons); iii) d'établir des corrélations entre les données de différents organismes vivants et leur milieu; iv) d'établir des cartes de distribution.

Les données biologiques sont inscrites sur des fichiers (cartes) immédiatement sur le terrain. Ces fichiers ont été conçus en tenant compte des méthodes de travail sur le terrain et des contraintes de programmation. Ils permettent de recueillir toutes les informations nécessaires en un temps relativement court, tout en évitant une duplication inutile des informations.

Actuellement, la programmation d'INFLOMATIQUE est presque terminée. L'ensemble des données sur les plantes ainsi que la moitié des données sur les mammifères sont emmagasinées sur disques. Déjà nous avons dressé la liste des plantes; nous avons aussi établi la distribution des plantes et nous avons fait le relevé des associations végétales.

Au fur et à mesure que les autres données biologiques seront emmagasinées sur disques, l'on procèdera aux études de corrélation afin d'établir les indicateurs biologiques du milieu naturel.

Finalement des données déjà disponibles sur les variations des niveaux d'eau du Richelieu nous permettront d'établir les effets écologiques d'un projet Canada-USA pour la régularisation des niveaux au moyen d'un barrage.

l'Uqam · science politique ·

Les structures politico-administratives des dix principales villes du Canada

L'urbanisation rapide de notre société nécessite de la part des principales villes canadiennes une adaptation constante de leurs structures politiques et administratives afin d'être en mesure de répondre aux exigences posées par le développement urbain. Cette adaptation prend des formes différentes selon les provinces, les régions ou les agglomérations, et constitue un ensemble très riche d'expériences urbaines.

L'étendue du pays ne permet pas toujours de procéder à des échanges d'informations qui pourraient s'avérer profitables aux hommes politiques, aux administrateurs municipaux et aux chercheurs universitaires. C'est en vue de combler cette faille qu'une équipe de chercheurs du département de science politique de l'UQAM, à laquelle se sont associés des chercheurs de Toronto et d'Ottawa, entreprenait, il y a quelques mois, une étude des structures politico-administratives de dix des plus importantes agglomérations urbaines du Canada: Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Hamilton, Ottawa, Montréal, Québec et Halifax.

Cette recherche, qui a nécessité sept mois de travail et plusieurs centaines d'entrevues, a donné lieu à la publication d'une monographie sur les structures de chacun des dix centres urbains étudiés. Une déplorable carence dans l'information disponible en ce domaine se trouve ainsi comblée, car jusqu'à présent, il n'existait aucun inventaire de ces structures et la plupart des personnes impliquées dans les activités du secteur public au niveau local ou régional, dans les grandes agglomérations, se plaignaient de cette carence.

comme des outils de travail à l'intention d'une clientèle spécialisée, essentiellement formée d'administrateurs publics, d'hommes politiques et de chercheurs, préoccupés par les problèmes des grandes agglomérations canadiennes.

À toutes ces personnes, ces inventaires veulent apporter une information étendue, facilement disponible, relativement complète et régulièrement mise à jour. Ils ont été réalisés selon une perspective descriptive, les chercheurs n'ayant pas pour mandat de présenter une évaluation des structures étudiées, ni d'analyser leur production ou d'interpréter leur action.

Si les textes tiennent compte des relations informelles qui s'établissent dans toute organisation, ils ne font cependant état que de celles qui sont suffisamment structurées pour avoir une signification institutionnelle.

Ces monographies, par ailleurs, reflètent un moment dans l'évolution des structures. C'est ainsi que les descriptions rédigées au cours de l'étude (hiver 1973-74) devront être revues annuellement par la suite pour que le document conserve son actualité. La forme adoptée dans la présentation des textes permet justement cette mise à jour annuelle et assure les lecteurs de la validité générale de l'information.

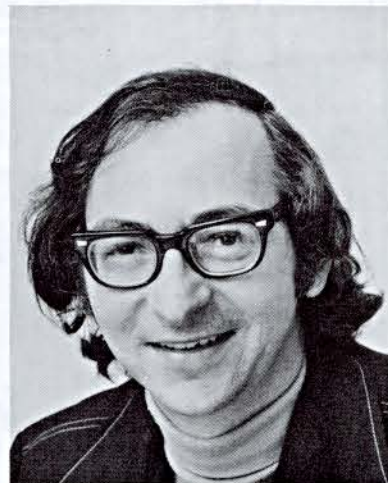
La part de l'UQAM dans les subventions de recherche

En 1973-74, le ministère d'État aux Affaires urbaines du gouvernement fédéral a distribué \$1,128,043 en subventions de recherche dans les universités canadiennes. De cette somme, \$210,329 ont été versés à des chercheurs du Québec.

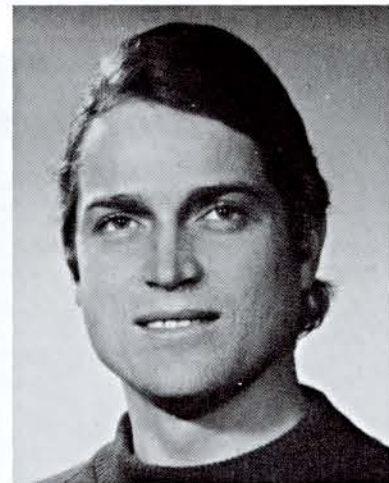
Le projet réalisé à l'UQAM par des chercheurs du département de science politique (Les structures politico-administratives des dix plus importantes agglomérations urbaines du Canada) a coûté \$72,000. Il couvrait donc une part considérable des activités de recherche subventionnées par le ministère d'État aux Affaires urbaines et pratiquées par des chercheurs québécois. Soit, environ un tiers.

Ce projet représentait, par ailleurs, une proportion importante des subventions que les chercheurs de l'UQAM ont obtenues d'organismes du gouvernement fédéral (Conseil des arts, Conseil national de la recherche etc) et qui totalisaient la somme de \$412,432. Soit, environ un sixième.

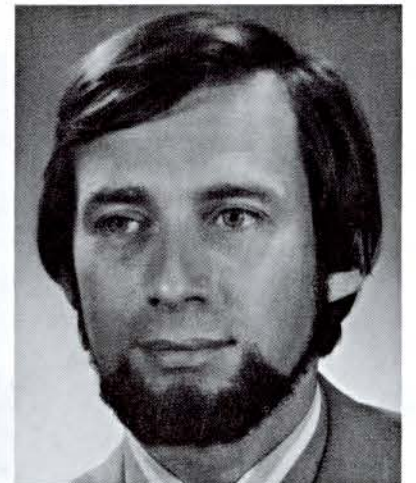
Les subventions de recherche qui proviennent des organismes



M. Jacques Léveillé



M. Guy Lord



M. André Bernard

Le contenu

Chacune des monographies comporte deux parties principales.

La première consiste en une description des structures politiques et administratives des gouvernements locaux les plus importants de l'agglomération étudiée (toutefois, dans le cas de Toronto, une sélection a dû être opérée), ainsi qu'une description des structures politiques et administratives des gouvernements ou regroupements (communautés, municipalités régionales, commissions con-

jointes etc) à vocation régionale dont les mandats intéressent l'ensemble de l'agglomération urbaine étudiée.

Dans cette première partie, la présentation des structures suit un plan standard. Une première section présente le gouvernement étudié en cinq points: genèse, population, territoire, législation pertinente et relations avec les autres gouvernements locaux de l'agglomération. Une deuxième section est consacrée aux structures politiques. On y décrit, par ordre, l'institution la plus considérable (en général, un conseil

ou une commission), puis l'organe exécutif général (en général, un comité ou un board), puis enfin, la fonction dirigeante (en général, un maire ou un président du conseil ou du comité). Chacune de ces institutions est considérée selon chacun des points de vue suivants: éligibilité des membres et mécanismes de sélection, modes de fonctionnement, pouvoirs, organisation. Une troisième section est réservée aux structures administratives, selon la même démarche, et une quatrième section décrit les organismes para-publics («special authorities») qui sont rattachés au gouvernement étudié.

La deuxième partie montre les relations institutionnelles établies entre les structures décrites dans la première partie, et entre ces structures et des organismes du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Pour faire état des interrelations les plus significatives du point de vue de ce qui différencie les grandes agglomérations urbaines des régions rurales ou des petites villes, cette étude des interrelations est orientée en fonction de deux champs d'action majeurs: l'utilisation du sol (planification, aménagement, zonage etc) et le transport public urbain.

Dans chacune de ces sections, on considère d'abord les organismes qui se rattachent au gouvernement local et qui interviennent dans le secteur; on étudie ensuite les organismes qui exercent leurs compétences au niveau régional puis ceux qui font partie de l'administration provinciale et enfin, ceux qui relèvent du gouvernement fédéral. L'examen de ces divers organismes s'effectue d'une façon plus approfondie que dans la première partie et une attention particulière est accordée aux mécanismes qui assurent les interrelations entre les diverses structures étudiées.

Les tableaux et organigrammes qui accompagnent le texte de chacune des monographies illustrent les principaux points soulevés; on trouve notamment, dans chaque monographie, l'organigramme de chaque organisme important, la carte des régions concernées, la liste des personnes qui constituent les conseils, commissions ou comités importants, le tableau des revenus et des dépenses des gouvernements locaux étudiés.

L'équipe de recherche

Les monographies ont été réalisées sous la responsabilité de trois chercheurs de l'UQAM, MM. André Bernard, professeur au département de science politique et responsable administratif du projet, Jacques Léveillé et Guy Lord, professeurs en administration publique, études urbaines, droit public et science politique. Y ont participé, avec des mandats divers: M. Jean Dionne, coordonnateur de l'équipe de recherche, Mmes Caroline Andrew (Ottawa) et Madeleine Rousseau (Montréal), MM. James Dillane (Toronto), Robert Metcalfe, Charles Schmidt et Paul Singer.

Cette équipe, à laquelle il faudrait ajouter quelques personnes possédant des contrats spécifiques (en géographie, au CRUR, à l'Université Laval...) et des secrétaires, a été appuyée dans son travail par un comité de liaison constitué de représentants de trois directions générales du ministère d'État aux Affaires urbaines (Claude Tomasset, Audrey Doerr, Louis Deroi et Guy Demers). Elle a également profité des conseils des coordonnateurs régionaux du ministère d'État aux Affaires urbaines et reçu la collaboration des nombreux administrateurs des institutions décrites dans les monographies.

La clientèle

Produits de la recherche, les monographies ont été conçues

publics peuvent être classées en deux grandes catégories: dans la première, se retrouvent les projets qui ont été élaborés par les chercheurs eux-mêmes et qu'un organisme accepte de subventionner; la deuxième groupe les projets qui ont été élaborés par un organisme public subventionnaire et que les chercheurs acceptent de mener à bien.

Le projet sur les structures politiques et administratives des dix grands centres urbains du Canada fait partie de cette deuxième catégorie; il est ce qu'on appelle communément «une commandite».

Conformément aux souhaits du commanditaire, le projet a été réalisé dans les délais prescrits (sept mois, avec échéance à l'intérieur de l'année fiscale 1973-74) et, dans une marge inférieure à 10 p. 100, conformément au budget. Il semble que ce soit là une performance que bien des commanditaires n'espèrent plus trouver dans les universités.

Les trois chercheurs de l'UQAM ont constitué leur équipe en août et septembre. Trois premières monographies ont été complétées de septembre à janvier (Halifax, Québec et Winnipeg). De décembre à mars 1974, les monographies des sept autres agglomérations ont été faites, et l'équipe s'est dissoute à la fin de mars.

Dans la version polycopiée, les dix monographies comptent 1550 pages. Celles de Toronto, Montréal, Québec et Ottawa-Hull comptent 220 pages chacune. La plus petite est celle de Hamilton (100 pages) et pour les autres agglomérations, la moyenne se situe autour de 120 pages.

Le ministère d'État aux Affaires urbaines a distribué ces monographies, dans la version polycopiée, à plus de 300 personnes intéressées.

Suite aux réactions positives et aux nombreux commentaires favorables, les autorités du ministère ont décidé de publier ces monographies. C'est ainsi qu'elles paraîtront, au cours des mois de novembre et de décembre, aux comptoirs d'Information Canada et seront offertes au public au prix d'un ou de deux dollars (selon le cas).

André Bernard,
responsable administratif
du projet

Les moulins à vent du Québec

Vous êtes invités à visiter une exposition inédite qui aura lieu du 29 novembre au 20 décembre à la Galerie UQAM, 3450, rue Saint-Urbain, salle 1025.

La présentation et la conception sont le résultat d'un travail conjoint de notre service et de MM. Gilles et Gérald Miville-Deschênes.

Cette manifestation didactique va dans le sens des objectifs du service: faire revivre notre

Pourquoi les moulins à vent?

Nous avons choisi les moulins à vent parce que ce type de construction est en voie de disparition dans nos campagnes. Il n'en reste que quatre: un à Verchères, un à l'Île aux Coudres, et deux à Repentigny.

Les autres ne jettent qu'une ombre dans nos campagnes; ils ont perdu leur mécanisme, leurs ailes sont fausses ou leur tour sert d'habitat. Les plus malchanceux



Québec 1720. Cette gravure ancienne nous montre l'importance du moulin à vent dans la vie quotidienne de cette époque. Plusieurs moulins faisaient tourner leurs ailes tout au long du fleuve Saint-Laurent.

désastreuses, demeure le but à atteindre.

Que verra-t-on?

Nous commencerons par expliquer, à l'aide de photos, comment, avant l'homme blanc, les premiers habitants du Québec pouvaient moulinier le «blé d'inde» ou maïs. Ces illustrations évoqueront le souvenir de méthodes similaires en usage aujourd'hui dans certains pays. Ensuite, seront expliquées les méthodes importées d'Europe: les moulins à bras, à cheval, à vent et à eau. Nous rappellerons que les Européens importèrent le blé, céréale inexistante en Amérique. Nous présenterons un inventaire des céréales quotidiennes du XVIII et XIX^{ème} siècle: sarrasin, avoine, orge, blé, seigle etc...

Nous en arriverons enfin aux moulins à vent, avec leurs variantes: les moulins tout de pierres, à calottes pivotantes, mixtes (pierre et bois) et tout de bois avec un pivot faisant tourner tout le corps du bâtiment à la recherche du vent.

Nous pourrions nous référer à une carte de France pour voir les origines dans le type de bâti puis, cotoyant celle-ci nous présenterons la localisation des

moulins existants au Québec avec photos à l'appui.

Un moulin, qu'est-ce que c'est?

Une coupe couleur vous donnera toute l'information nécessaire. Vous y lirez des mots aussi jolis que chemin dormant, chatière, rouet, régulateur et j'en passe. Une maquette apportera la dimension sensible de ce genre de construction. Un vaste tour de tous les moulins du Québec complètera le panneau précédent. Vous pourrez y remarquer les différences et les similitudes, grâce à des planches techniques, coupes, plans etc...

Le meunier qui passait ses jours dans ce bâtiment avait ses outils spécialisés: marteau à piquet, palette, alluchon, tremie... Vous constaterez que la spécialisation n'est pas l'unique lot de notre époque. En plus de relater le travail du meunier, les archives vous documenteront sur son métier et sur celui de constructeur de moulins: leurs relations d'affaire avec baux, inventaires et marchés de construction.

Le moulin à vent utilisait une source d'énergie connue de tous mais l'énergie éolienne a été exploitée sous d'autres formes et a connu d'autres utilisations: bat-

tre le grain, pomper l'eau et fabriquer de l'électricité. Vous assisterez à la métamorphose d'un moulin à vent en des éoliennes et un type de construction proche parent, les moulins de grange. Vous pourrez voir sur place une meule de moulin, et apprendre grâce à une documentation appropriée, toute la subtilité du mécanisme de cet instrument-clé.

L'imagination technique ne doit pas effacer l'imagination poétique: dictons, chansons, contes... L'art populaire traverse notre quotidien sans qu'on y prenne garde; vous serez peut-être surpris.

Au retour du passé, nous sauterons rapidement dans l'avenir pour constater que ce type de construction existe toujours, qu'il faut se donner la peine de restaurer nos moulins et d'apprécier les applications écologiques de l'utilisation de cette énergie. Ceci pourrait être une solution pour demain et mérite plus que réflexion et recherches. Il est peut-être temps de passer à l'action en ce domaine.

Luc Monette
animateur
Galerie UQAM



Le moulin de Verchères, qui a servi de référence principale aux organisateurs de l'exposition.

patrimoine, contribuer à une prise de conscience et ainsi participer un tant soit peu à un retour aux sources, non pas dans un élan romantique, mais dans une voie créatrice.

Donc, sauver ce qui reste et, dans un délai des plus brefs, éviter d'autres pertes ne sont que ruines et leurs figures tragiques illustrent une époque passée et glorieuse.

Acte de présence

L'autre jour, à la cafétéria du pavillon Sainte-Marie, deux feuilles faillirent tomber dans ma soupe. L'une était une sévère mise en demeure au gouvernement Pinochet. L'autre invitait les étudiants et les employés au premier récital-midi présenté par le service d'animation socioculturelle. Au programme, un concert de clavecin par M. Robert Sigmund; des oeuvres de Bach, de François Couperin dit le Grand, de Louis Couperin, de Scarlatti et de Vivaldi.

La vive opposition des sonorités métalliques et des chauds accords donne au clavecin cette brillante richesse de jeu que l'interprétation de M. Sigmund a merveilleusement rendue. Pour ceux qui, comme moi, ont abrégé le repas afin de courir au *Café étudiant*, local 1040, S.-M., le régal musical aura amplement compensé la privation de dessert.

La semaine suivante, la violoncelliste Hélène Gagné, accompagnée au piano par Paule Sink, a exécuté une sonate de Chopin. En outre de la qualité même de l'oeuvre, ce fut une révélation. Car qui savait que Chopin avait écrit pour d'autres instruments que le piano?

En contraste avec le romantisme, Mlle Gagné a joué une sonate de Debussy, toute de charme gracieux et éthéré.

Essoufflés sans doute de s'être rendus par erreur au pavillon

Lafontaine, les musiciens invités au récital-midi de flûte, piano et guitare, auront quelque hésitation avant d'atteindre à une parfaite unité d'interprétation.

Plus familiers avec Telemann (Suite) et Jacques Ibert (Entr'acte) les auditeurs ont-ils mieux goûté les duos pour guitare et flûte que les pièces pour flûte et piano d'auteurs moins connus comme Platti ou Petush? Dans l'ensemble pourtant, un divertissant concert par Jonathan Bayley, flûtiste, Mario Giroux, guitariste et Danielle Godbout, pianiste.

La présentation des pièces et de leurs interprètes est d'une austère sobriété pour ne pas dire d'un dépouillement complet. Fort bien. Mais, affaire d'éclairer notre lanterne de mélomanes amateurs, pourrait-on en très peu de mots (on l'a d'ailleurs fait une fois ou deux) situer et les interprètes et les oeuvres au programme?

Dans l'enchantement de ces trois concerts, faut-il souhaiter une publicité massive dans toute l'Université? En y repensant, ce serait tuer l'ambiance intime d'une petite salle où l'étudiant entre deux cours, l'employé durant son heure de casse-croûte forment l'auditoire le plus spontané du monde, où on écoute en paix de la très belle musique en prenant le café — il y en a qui apportent leurs sandwiches. C'est loin des assistances empressées et prévenues! Tant mieux.

Claude Asselin

Activités au module de musique

À l'occasion du cinquantième de la mort du compositeur français Faure, les professeurs du module de musique de l'UQAM présenteront, le jeudi, 28 novembre, un concert intitulé *Hommage à Faure*. Ce concert aura lieu à 20 heures, au module de musique, 4873, avenue Westmount, et il est ouvert gratuitement au public.

Les étudiants du module de musique se manifesteront également à l'extérieur de l'Université, au cours de cette session. Ainsi, le jeudi 21 novembre, à 20h15, Diane Drouin, flûtiste gagnante de la Bourse Sarah Fisher 1974, et Louise Postill, soprano, toutes deux étudiantes au module de musique de l'UQAM, participeront

au Concert Sarah Fisher, donné à la salle Redpath de l'Université McGill.

Le 2 décembre, l'ensemble vocal de l'École Normale de musique (module de musique de l'UQAM) présentera le «gloria» de Vivaldi avec l'orchestre de chambre de McGill, sous la direction d'Alexander Broot. Le concert aura lieu à l'Oratoire Saint-Joseph.

Le jeudi 19 décembre, à 20h15, l'artiste invité au Concert Sarah Fisher sera la pianiste Hélène Dionne, finissante en août dernier au module de musique de l'UQAM.

Enfin, on pourra entendre sur les ondes de Radio-Canada, à l'émission «Jeunes Artistes», au cours du mois de novembre, le flûtiste Robert Désilets, finissant de mai dernier, du module de musique. Il interprétera l'intégral des Sonates de Téléman.

Au cours de la session d'automne, le module de musique recevra pour des sessions intensives de technique et d'interprétation à l'intention des guitaristes, étudiants et professeurs, le guitariste londonien John Mills. Ces sessions, avec interprètes et auditeurs, sont ouvertes aux étudiants des cégeps et des universités.

uqam services

L'ex-Palestre nationale devient le pavillon Latourelle de l'UQAM

L'ex-Palestre nationale de la rue Cherrier est désormais partie intégrante du campus de l'UQAM. C'est le pavillon Latourelle, ainsi nommé en l'honneur d'un homme extrêmement méritant dans l'organisation et la promotion du sport amateur, M. Roger Latourelle.



M. Roger Latourelle : "Il y a 25 ans, faisaient aussi honneur à la Palestre : les cyclistes Quilicot (entraîneur), Morin, Paquin, Tessier et Lacourse (ces deux-là champions du Canada sur route); les escrimeurs Asselin et Pouliot (Jeux olympiques 48); les skieurs Lanctôt, Despaties et Denis; les boxeurs Al Déary et Armand Rougeau; les lutteurs Beaulieu (instructeur) et Payette; l'instructeur en natation Laure Gaudette; les judokas Marc Scala, Louis Arpin et Pierre-Elliott Trudeau..."

«L'Université disposera dorénavant de locaux appropriés à la pratique des sports, explique le secrétaire-général de l'UQAM, Me Lise Langlois. Si le module d'éducation physique et le département de kinanthropologie ont une part prioritaire dans l'utilisation du pavillon Latourelle, les équipements sportifs servent aussi à l'ensemble de la communauté universitaire: étudiants, employés, professeurs...

«Le pavillon Latourelle s'intègre dans l'esprit d'une université ouverte au centre-ville. En attendant l'aménagement des plateaux de sport du nouveau campus, il comble un besoin d'équipements sportifs.»

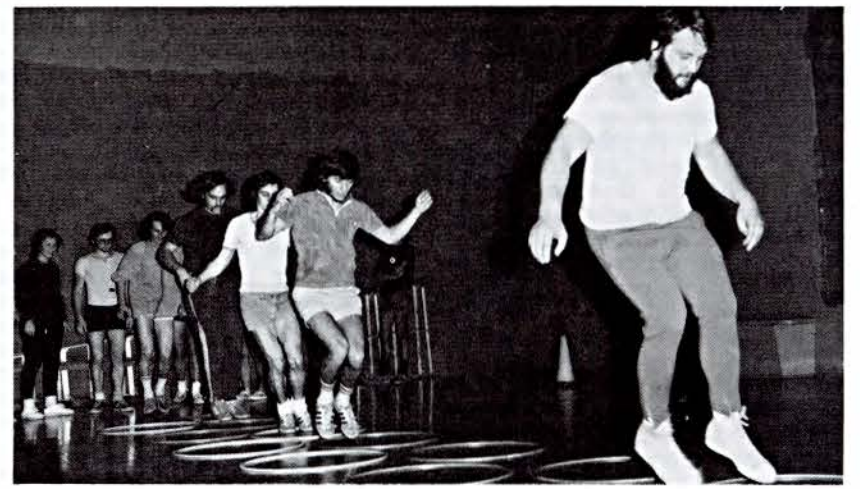
Pour le directeur du service des sports à l'UQAM, M. Raymond Lamarche, l'acquisition de l'immeuble de la rue Cherrier est un geste de continuité avec le passé: «Comme organisation vouée à l'expansion du sport amateur chez les Canadiens-français, la Palestre nationale a servi pendant cent ans la population du Québec. L'édifice de la rue Cherrier est un château-fort de cette tradition. C'est là que tant des nôtres ont eu la chance de pouvoir s'exprimer dans divers sports. Qui par exemple a pu

pratiquer la balle au mur intérieure ailleurs qu'à la Palestre? Ses vieux murs sont encore solides. Et en attendant les installations du nouveau campus en 80, c'est beaucoup mieux que rien. Pourquoi ne pas en faire un centre sportif ouvert sept jours par semaine?»

Les âges héroïques de la Palestre nationale

La Palestre nationale, le «National» comme on l'appelait simplement à la fin du siècle, alors que ce n'était encore qu'une association de clubs sportifs comme ceux de la raquette, sport national des Canadiens-français, de la crosse et de la course à pied, s'installe à demeure en 1919 dans un imposant édifice, rue Cherrier angle Saint-André.

Longtemps seule à offrir aux Canadiens-français un centre bien à eux de pratique sportive, la Palestre a vécu toutes les étapes d'une croissance souvent difficile. «L'Association athlétique nationale d'amateurs», ainsi qu'on la désignait officiellement, a dû, à un moment donné, sa survivance à une bouée de sauvetage tendue par l'ACJC (Association catholique de la jeunesse canadienne-française) qui lui avait obtenu une subvention



Sous la direction de M. Claude Rajotte, responsable du plein-air, à l'UQAM, se déroule une séance de conditionnement physique pré-ski (1re session). Passages entre balises, sauts à pieds joints dans des cercles, rampements, voilà quelques-uns des exercices qui, à raison de deux soirs de cours par semaine, préparent de façon graduée non seulement au ski alpin, au ski de fond, mais encore à la randonnée pédestre, à l'escalade, voire au camping et à l'orientation. Aucune limite d'âge pour s'inscrire.

provinciale. À diverses reprises, d'éminentes personnalités de notre monde des affaires et des milieux professionnels ont généreusement mis leurs talents au service de la Palestre pour l'aider à surmonter ses difficultés financières et à progresser, notamment par le moyen de campagnes de souscriptions.

La Palestre continue maintenant d'exister par le centre sportif Paul-Sauvé de la rue Beaubien. Et l'UQAM, nouveau propriétaire de l'édifice de la rue Cherrier, dont elle fait son centre sportif et son école d'éducateurs physiques, renoue en un sens avec une habitude particulière qui remonte au temps où des carabins et des universitaires de l'ancien Quartier latin se gardaient en forme à la Palestre.

Un précurseur et un animateur de grand mérite

L'histoire de la Palestre ne saurait s'écrire sans la figure dominante de M. Roger Latourelle. Excellent lui-même en plus d'un sport, tels que le hockey, la crosse, la lutte, la gymnastique, le baseball et surtout, la natation, il se distingua dès sa jeunesse dans maintes compétitions d'amateurs (il fut entre

autres membre de l'équipe championne junior du Canada en polo aquatique, 1926). Instructeur de natation, il a formé des centaines de nageurs dont nombre de champions à Montréal et dans le Québec.

Membre de la Palestre depuis 1920, il a fait partie de son personnel durant 40 ans à des postes de direction. Il est toujours actif à titre de secrétaire-général du centre Paul-Sauvé.

À de nombreuses occasions, diverses institutions ont reconnu les mérites de M. Latourelle pour la part active qu'il a prise à promouvoir la cause de l'athlétisme en général. En 1954, on lui a décerné la médaille de la Reconnaissance de la Société royale de sauvetage (Londres) pour 25 ans de bénévolat dans l'enseignement de la natation. Le premier Canadien-français à recevoir cet honneur!

En considération des immenses services rendus par M. Roger Latourelle à l'essor de l'éducation physique et de la formation sportive, l'Université du Québec a désigné l'édifice de la rue Cherrier sous l'appellation de «pavillon Latourelle» (résolution du 1er octobre 74).

C.A.

L'âme du «National»

On disait: être membre de la Palestre, ou, si on faisait partie d'une équipe, appartenir au «National». Dans la suite des générations passées par la Palestre nationale, la mienne s'est placée au temps où le boxeur Laurent Dauthuille s'entraînait dans le ring du sous-sol, où Nick Kebedgy dispensait avec humour ses fameux cours de culture physique, où des champions d'alors, les Vigeant, Fyfe et Marie pirouettaient dans la piscine sous l'oeil expert du maître-nageur Choquette, quand ce n'était pas l'équipe de water-polo qui occupait la place. Il y avait un étudiant en droit du nom de Marc Lalonde qui, sans bruit, donnait avant la lettre le bon exemple en conditionnement physique; le futur ministre était un adepte régulier de la natation. Il y avait, suant et soufflant, les haltérophiles de l'instructeur Saint-Jean, puis les escrimeurs du maître Robert Desjarlais, les lutteurs de je ne sais

plus qui et les Millette et Bouffard qui se dévouaient dans les campagnes de souscriptions menées sous la commandite d'un important fabricant de [peanuts].

Mais il y avait surtout et partout, et comme présent aux cinq étages à la fois, entre la salle de billard et la balle au mur, entre le restaurant et le magasin de sport, il y avait donc l'infatigable animateur de la maison, ce monsieur Roger Latourelle. Jovial et solide, il faisait constamment le tour du propriétaire, prodiguait ses conseils, vérifiait dans le détail la bonne marche des activités. Figure déjà presque légendaire à l'époque, on l'apercevait qui déambulait escaliers et corridors sous le regard fixe des graves administrateurs d'antan, dont les portraits ornent encore les sombres boiserie de la Palestre.

En revisitant 27 ans plus tard le grand gymnase où j'allais sans prouesses

m'exercer au grimper du câble, aux enchaînements aux barres parallèles et aux anneaux, à la course sur la piste élevée où on accédait par un escalier en tire-bouchon, toujours brulant d'ailleurs, j'imagine voir défiler les générations de sportifs amateurs de la Palestre; mon père y a pratiqué l'hébertisme en salle, il y a plus de 50 ans.

L'âme du «National», c'est plus que l'ensemble des espoirs individuels recueillis au long des années dans la vénérable bâtisse de brique rouge de la rue Cherrier. L'âme du «National», c'est une part vécue de notre affirmation collective, pèrie du dévouement et de l'enthousiasme des pionniers. C'est pourquoi on se trouvait si bien «chez nous» à la Palestre. C'est pourquoi on se sentira si bien au pavillon Latourelle de l'UQAM.

Claude Asselin

L'Espace haïtien, de Georges Anglade

Une géographie qui s'ouvre sur les sciences sociales

Récemment, avait lieu aux Presses de l'Université du Québec le lancement du volume «L'Espace haïtien» de Georges Anglade, professeur au département de géographie de l'UQAM.

Il s'agit d'un manuel de géographie, mais d'une géographie élargie aux sciences humaines, destiné aux élèves haïtiens du niveau secondaire et utilisable par eux durant les quatre années de cette étape. L'ouvrage de M. Anglade a déjà reçu l'approbation du Département de l'Éducation nationale de la république d'Haïti.

Le principal thème abordé dans *L'Espace haïtien*, la Terre, les Hommes, l'Économie, se subdivise en deux démarches d'initiation. La première, proposée aux

élèves plus jeunes, recouvre la mise en relation de la Terre et des hommes en trois séquences de cinq leçons chacune. C'est une constante invitation à découvrir sur deux années les relations du milieu physique et du milieu social dans l'organisation de l'espace. La deuxième démarche d'initiation, la *Vie économique*, rassemble également en quinze leçons, pour les élèves plus avancés, l'analyse sectorielle du sous-développement, en traçant les modalités d'organisation dans l'espace des formes de production et des circuits de commercialisation.

L'ouvrage de Georges Anglade tombe à point, deux ans à peine après la reformulation des objectifs de l'enseignement de la



M. Georges Anglade

géographie au secondaire en Haïti.

«Le nouveau programme, dit

l'auteur, permet de remédier à un état de fait déplorable: la géographie, la mal-aimée de l'école, était complètement négligée et son enseignement relevait encore de conceptions archaïques. Le mouvement de rupture qui s'opère depuis 1972 est prometteur. Il est en effet urgent d'entreprendre au secondaire l'initiation à une méthode rigoureuse de travail et, en outre, d'engager l'élève dans toutes les dimensions de sa société, par l'étude concrète de l'espace haïtien.»

D'une présentation fort attrayante, abondamment illustré et comportant de nombreux tableaux explicatifs, *L'Espace haïtien*, se veut un manuel accessible à tous les élèves du secondaire à

qui il permet la possibilité d'un travail personnel efficace. Le professeur y trouve matière à enseignement, à formation continue et l'élève, un encadrement total que ne peut lui offrir son cercle familial.

M. Anglade prépare déjà un deuxième manuel de géographie, encore plus articulé et proposant une démarche plus scientifique, à l'usage celui-là des élèves du niveau collégial. Son premier ouvrage a été publié grâce à une subvention accordée par l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, et par une subvention accordée par l'Agence canadienne de développement international.

Bulletin officiel du secrétariat général

Le 24 septembre 1974

Le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal a résolu:

Politiques opérationnelles et générales de l'U.Q.
RÉSOLUTION 74-A-674

ATTENDU l'adoption à l'Assemblée des gouverneurs du 26 juin dernier d'un document sur l'organisation et le fonctionnement de l'Université du Québec, des politiques générales de l'Université du Québec et des politiques opérationnelles de l'Université du Québec dans le domaine de la planification et ce sans consultation des Conseils d'administration des universités constituantes;

ATTENDU le dépôt auprès du recteur, des vice-recteurs et du secrétaire général des documents sur les politiques opérationnelles concernant l'enseignement et la recherche, l'administration et les finances, les communications et le secrétariat général;

ATTENDU que le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal n'est pas opposé à toute forme de restructuration de l'Université du Québec;

ATTENDU cependant l'absence de postulats préalables dans l'énoncé des politiques générales adoptées et dans les politiques opérationnelles proposées;

ATTENDU que le Conseil d'administration a le devoir et l'obligation d'assurer non seulement la survie des organismes et des structures de l'Université du Québec à Montréal mais leur fonctionnement et leur efficacité et ce par une juste considération tant à l'intérieur de l'UQAM qu'à l'intérieur de l'Université du Québec;

ATTENDU la nécessité de sauvegarder la participation et le droit d'initiative des professeurs, des modules, des départements et de la Commission des études au niveau de l'enseignement et de la recherche;

ATTENDU que les politiques opérationnelles proposées enlèvent à l'université constituante sa responsabilité institutionnelle au niveau de l'enseignement et de la recherche en modifiant les rôles et responsabilités des officiers de l'Université;

ATTENDU que les politiques opérationnelles proposées situent les vice-recteurs par rapport aux vice-présidents, sans aucune mention de leur relation par rapport à leur véritable patron: le Conseil d'administration, la Commission des études et le Recteur; ATTENDU que le Conseil d'administration croit qu'il est essentiel que les instances institutionnelles telles la Commission des études, les assemblées départementales et les cadres pédagogiques et administratifs soient consultés;

• **QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

- 1 CROIT essentiel de réaffirmer clairement le rôle et les pouvoirs du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de la Commission des études de l'Université du Québec à Montréal;
- 2 TIENT à affirmer la nécessité de maintenir la participation et le droit d'initiative des modules, des départements et de la Commission des études, via le Conseil d'administration;
- 3 TIENT à affirmer le maintien de l'autonomie fondamentale de l'assemblée départementale telle que spécifiée dans la convention collective, les règlements de l'Université du

Québec à Montréal et ceux de l'Université du Québec;

- 4 EXPRIME sa conviction que le pouvoir d'initiative de la base doit être explicitement reconnu et précisé dans les politiques opérationnelles;
- 5 DECIDE de consulter systématiquement les instances institutionnelles à l'Université du Québec à Montréal, telles la Commission des études, les assemblées départementales, les modules, les cadres pédagogiques et administratifs avant le 15 octobre 1974;
- 6 DEMANDE aux recteurs, vice-recteurs et secrétaire général de voir à la consultation des organismes et des cadres qui sont sous leur juridiction, de transmettre les résultats de ces consultations au vice-recteur exécutif afin que celui-ci prépare un dossier pour présentation au Conseil d'administration du 22 octobre 1974;
- 7 DEMANDE à l'Assemblée des gouverneurs de surseoir à l'adoption de toute politique opérationnelle jusqu'à ce que le Conseil d'administration lui ait fait connaître la position et les recommandations institutionnelles de l'UQAM sur les politiques opérationnelles proposées, de même, d'ailleurs, que sur les politiques générales et la nouvelle structure d'organisation;
- 8 INVITE le président de l'Assemblée des gouverneurs à venir rencontrer le Conseil d'administration afin que ce dernier lui fasse part des questions soulevées à la suite de cette consultation interne.

Directeur du département d'études littéraires

RÉSOLUTION 74-A-677

ATTENDU la résolution 74-CE-965 de la Commission des études:

ATTENDU les explications du vice-recteur enseignement-recherche;

- QUE le Conseil d'administration lève la tutelle au département d'études littéraires et demande au secrétaire général de procéder à l'ouverture des candidatures au poste de directeur du département d'études littéraires.

Directeur intérimaire du département d'études littéraires
RÉSOLUTION 74-A-678

ATTENDU la résolution 74-CE-966 de la Commission des études:

ATTENDU les explications du vice-recteur enseignement-recherche;

- QUE le Conseil d'administration nomme M. Gilles Thérien au poste de directeur intérimaire du département d'études littéraires, à compter du 25 septembre 1974 jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.

Nomination: Vice-doyen de la famille des sciences économiques et administratives

RÉSOLUTION 74-A-679

ATTENDU la résolution 74-CE-963 de la Commission des études déposée en annexe A-41-VII;

ATTENDU les explications du secrétaire général à l'effet que les procédures ont été dûment suivies;

- QUE le Conseil d'administration nomme Mme Florence Junca-Adenot au poste de vice-doyen de la famille des

sciences économiques et administratives pour terminer le mandat de M. Claude Perron et ce du 25 septembre 1974 au 31 mai 1975.

Rapport 73-74 de l'ombudsman
RÉSOLUTION 74-A-700

ATTENDU la résolution 73-A-422 du Conseil d'administration créant le poste d'ombudsman et définissant le mandat;

ATTENDU le dépôt du rapport de l'ombudsman en annexe A-41-XVI;

ATTENDU l'excellent travail accompli par monsieur Edmond Labelle;

- QUE le Conseil d'administration:

- 1 REÇOIVE le rapport de l'ombudsman;
- 2 REMERCIE l'ombudsman pour son excellent travail et la façon dont il s'est acquitté de son mandat;
- 3 DEMANDE à monsieur Edmond Labelle de continuer à oeuvrer comme ombudsman selon le mandat que lui a confié le Conseil d'administration et l'invite à faire au Conseil toute recommandation qu'il jugerait pertinente;
- 4 CONFIE aux vice-recteurs concernés par les deux recommandations de l'ombudsman contenues dans le document déposé en annexe A-41-XVI de faire rapport au Conseil dans les meilleurs délais ou d'ici la fin de la présente session quant à la réalisation de ces recommandations;
- 5 INVITE monsieur Edmond Labelle à venir rencontrer les membres du Conseil à l'assemblée du 22 octobre prochain;
- 6 MANDATE le vice-recteur aux communications à rencontrer l'ombudsman afin d'étudier avec lui la pertinence de publier son rapport en totalité ou en partie et de faire des recommandations à cet effet au Conseil lors de sa réunion du 22 octobre prochain.

Entente avec l'ACDI

RÉSOLUTION 74-A-702

ATTENDU le document déposé en annexe A-41-XVIII;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et du doyen de la gestion académique;

- QUE le Conseil d'administration autorise les officiers de l'Université à signer l'entente avec l'ACDI telle que déposée en annexe A-41-XVIII.

Entente entre les Universités du Québec

RÉSOLUTION 74-A-703

ATTENDU la résolution 74-CE-976 de la Commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

- QUE le Conseil d'administration autorise les officiers de l'Université à renouveler l'adhésion de l'Université du Québec à Montréal à l'«Entente relative au transfert de crédits académiques et de frais de scolarité entre les universités du Québec» pour l'année 1974-75.

Location au CEGEP du Vieux-Montréal

RÉSOLUTION 74-A-704

ATTENDU que l'Université est maintenant propriétaire de la Palestre nationale;

ATTENDU que l'Université n'aura pas à utiliser les locaux et installations de la Palestre pendant toutes les périodes disponibles

entre le 1er septembre 1974 et le 1er juin 1975;

ATTENDU la demande faite à l'Université par le CEGEP du Vieux-Montréal de partager avec l'Université les périodes d'utilisation des locaux et installations de la Palestre nationale;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux finances;

- QUE le Conseil d'administration autorise les officiers de l'Université à signer une entente avec le CEGEP du Vieux-Montréal permettant à ce dernier d'utiliser certains locaux de la Palestre nationale du 1er septembre 1974 au 31 mai 1975 moyennant paiement à l'Université d'un loyer de \$55 000 et selon les termes et conditions mentionnées au projet de bail déposé en annexe A-41-XLI.

Mandat du vice-rectorat aux communications

RÉSOLUTION 74-A-682

CONSIDÉRANT les objectifs de l'information et des relations publiques dans l'Université;

CONSIDÉRANT la pertinence de penser les «communications» dans un sens plus large (englobant les communications «humaines»);

CONSIDÉRANT l'importance de cet aspect des communications pour l'UQAM;

ATTENDU les explications du recteur;

- QUE le Conseil d'administration confirme le champ d'activités et de responsabilités confiées au vice-recteur aux communications dans les recommandations 1-2-3- selon la résolution 74-A-606 adoptée le 9 avril 1974;
- QUE le Conseil d'administration élargisse le mandat du vice-rectorat aux communications à l'UQAM en y ajoutant les objectifs suivants:
 - informer et sensibiliser les professeurs, les étudiants, le personnel de soutien et le public en général sur les objectifs, les politiques et les réalisations de l'institution, encourager et faciliter l'accès au campus et à ses services;
 - sensibiliser les pouvoirs publics aux besoins et objectifs de l'institution;
 - intéresser les divers media d'information aux événements et réalisations qui marquent la vie de l'institution et assurer qu'ils seront traités objectivement;
 - maintenir un contact régulier avec certains groupes externes pouvant jouer un rôle primordial dans le développement de l'institution (anciens, corps intermédiaires, corporations

professionnelles, etc);

— compte tenu des politiques d'admission et des orientations de l'institution, intéresser aux programmes de l'UQAM les étudiants potentiels les plus susceptibles de profiter pleinement de ces programmes;

— intéresser et attirer à l'UQAM les personnes-ressources susceptibles d'aider l'institution;

— développer et promouvoir des instruments de communication interne pour faciliter les échanges entre la direction, les professeurs, les étudiants et le personnel de soutien; et s'assurer que ces groupes reçoivent toutes les informations nécessaires;

— mettre à la disposition des membres de l'UQAM les services d'information et de relations publiques nécessaires à la préparation de colloques, congrès, etc;

— mesurer et analyser l'impact et la valeur des efforts d'information et de relations publiques de l'UQAM.

- QUE le Conseil d'administration regroupe toutes les activités liées à la fonction information et relations publiques sous un même service: «Le service de l'information et des relations publiques» qui comprendrait l'actuel service des publications, l'actuelle unité des relations publiques. Le mandat du service serait le suivant:

— agir comme porte-parole des unités décisionnelles auprès des corps publics, des media d'information, des membres de l'UQAM ou du public;

— être «l'attaché de presse» de la direction ou des autres unités ayant des contacts officiels avec les media d'information;

— promouvoir et animer divers instruments de communication internes et externes tels que journaux ou émissions de radio;

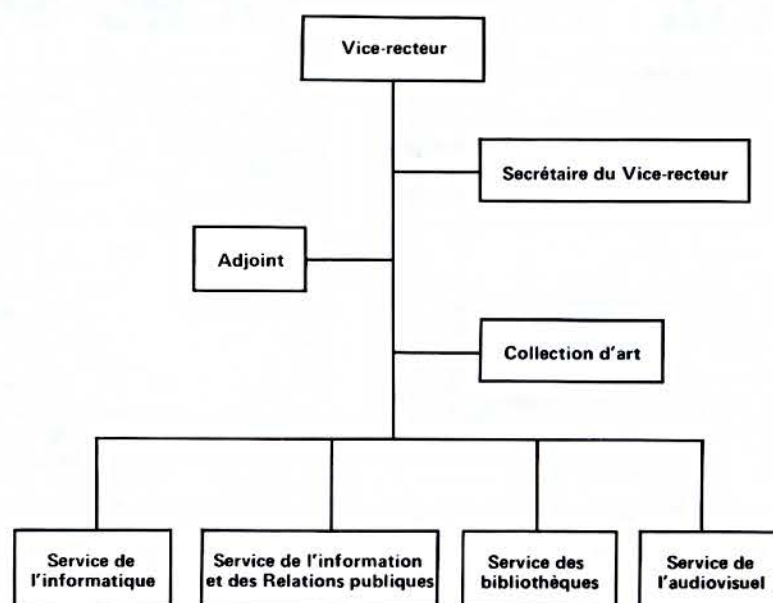
— conseiller et informer la direction de l'UQAM sur les divers problèmes d'information et de relations publiques;

— offrir un soutien technique aux membres de l'Université dans la publicité et l'organisation de certains événements (colloques, congrès, etc);

— coordonner et/ou animer certaines activités de relations publiques (réunions d'anciens, recrutement, visites du campus, etc.);

- QUE le Conseil d'administration rattache ce service au vice-rectorat aux communications;

- QUE le Conseil d'administration modifie l'actuel organisme du vice-rectorat aux communications de la façon suivante:



activités-campus

logement

• Accueil

Carrefour Canadien International (C.C.I.) est un organisme non-gouvernemental qui permet des expériences d'échange et de coopération internationale. Il s'adresse à tous les jeunes de 19 à 25 ans (collégiens, étudiants universitaires, travailleurs des deux sexes) désireux d'agrandir leurs horizons.

Chaque été, durant la période des vacances, soit de la fin de juin à la fin d'août, des jeunes de milieux, de races et de croyances différentes, se rencontrent en pays africains. Ils ont en commun un intérêt marqué pour les pays en voie de développement et croient en la nécessité d'un rapprochement entre les peuples.

Les projets auxquels participent les Carrefouristes sont sélectionnés par les pays concernés et ils sont réalisés en collaboration avec les gens de ces pays. Aucune spécialisation n'est requise. Le but de C.C.I. est de permettre aux Jeunes Canadiens d'apprendre plutôt qu'enseigner, de s'adapter plutôt que de «transformer», de vivre des coutumes différentes des leurs plutôt que de se contenter de les observer.

Les équipes de huit personnes qui ont déjà bénéficié de cette expérience ont été accueillies dans plusieurs pays d'Afrique. Elles ont collaboré à la construction d'écoles, de centres com-

munitaires, de cliniques, de puits, de marchés, de routes, de ponts, et ce, d'après les méthodes utilisées par les Africains.

En réalité, les jeunes non-spécialisés qui vont passer deux mois en Afrique reçoivent plus qu'ils ne donnent. Depuis longtemps, on parle de l'importance de s'intégrer à une communauté étrangère pour en mieux connaître la mentalité, en mieux saisir l'esprit et les aspirations. C.C.I. en fournit l'occasion.

L'expérience vous intéresse? Sachez bien que vous travaillerez, vous logerez dans les mêmes conditions et vous partagerez la même nourriture que vos hôtes. Mais vous connaîtrez ainsi un

dépaysement qui ne peut vous être que bénéfique.

Les conditions d'admission sont les suivantes: avoir de 19 à 25 ans; passer les diverses étapes de la sélection; remplir les critères de base, concernant la curiosité intellectuelle, la maturité, l'esprit d'initiative, l'aptitude à travailler en équipe, la facilité d'adaptation et l'équilibre physique et mental.

Les frais? L'envoi d'un Carrefouriste coûte environ \$2 000, fournis en grande partie par le C.C.I.

Le participant doit fournir \$500. Il peut néanmoins compter sur l'aide financière de différents clubs sociaux, des industries etc.

Des formules d'admission sont disponibles au bureau d'accueil des services aux étudiants, pavillon Sainte-Marie (C-3010). Pour renseignements supplémentaires: 876-3083. La date limite pour faire votre inscription: le 30 novembre.

• Logement

appartements à partager:

5351, ave. du Parc
1 chambre libre, non meublée
\$45 par mois
tél.: 273-9875

2264, Panet
1 chambre libre, meublée
\$55 par mois
tél.: 526-4746

5025, Esplanade
1 chambre libre, meublée
\$50 par mois
tél.: 270-3529

4388, Old Orchard
1 chambre libre, meublée
\$80 par mois,
tél.: 861-5488

4127, Hôtel-de-Ville, app. 6
1 chambre libre, meublée,
\$35 par mois
tél.: 843-6969

Si vous avez un logement, une chambre ou un appartement à sous-louer ou à partager, composer 876-3083. Le service de logement renouvelle sa banque d'adresses régulièrement. Vous pouvez consulter en tout temps les listes mises à jour.

sports

• Plein-air:

Il existe maintenant un club de plein-air à l'Université et son nom est P.A.U.Q. Il n'en coûte que \$2.50 aux étudiants et \$5 aux employés et aux invités pour en devenir membres (prix corrigés). Le P.A.U.Q. organisera des excursions de ski de fond à tous les dimanches et de ski alpin à tous les samedis à compter du 11 janvier 1975.

De plus, il y aura, pour les plus expérimentés, du ski de fond-camping pendant trois fins de

semaine; ces excursions s'échelonneront au cours de la saison d'hiver.

• Stage de Noël:

Tous les membres et futurs membres sont invités à venir s'inscrire au stage de Noël qui aura lieu du 26 au 31 décembre, au Centre de Plein-Air du Lac Beauport, près de Québec. On pourra y pratiquer le ski alpin, le ski de fond et la raquette. Il est demandé aux stagiaires d'apporter leur sac de couchage. Le

coût du stage est de \$45 pour les étudiants et de \$50 pour les employés et les invités. Un coût supplémentaire sera exigé pour les remontées mécaniques en ski alpin.

Des moniteurs seront à la disposition des stagiaires autant en ski de fond qu'en ski alpin. Des films seront présentés en soirées et des cliniques de ski de fond et de ski alpin seront organisées. Inscription: les mardis, mercredis et jeudis, de 13 heures à 17 heures. Informations: Claude Rajotte et Pierre Lassonde (876-3363).

• Escrime, tir à l'arc, yoga:

Saviez-vous que le service des sports de l'UQAM offre à tous les

membres de la communauté des cours d'escrime, de tir à l'arc et de yoga, dirigés par des moniteurs spécialisés? Inscrivez-vous dès maintenant, il sera bientôt trop tard!

• Piscine:

Il est à noter qu'en plus des heures de bain libre habituelles (les lundis, mercredis et vendredis, de 17 heures à 19 heures) la piscine de la Palestre (pavillon Latourrelle) est disponible aux heures suivantes: les lundis, mercredis et vendredis, de 11 heures à 17 heures. Profitez-en! Il suffit de réserver en s'adressant au service des sports (876-3363).

Raymond Lamarche

placement

Au cours des prochains quinze jours, plusieurs étudiants obtiendront des entrevues de la part de la Commission de la Fonction publique du Canada, de la Commission de la Fonction publique du Québec, de la Compagnie minière Québec Cartier, de Texaco et de la Banque Royale du Canada. Pour obtenir une entrevue à la C.F.P.C., il faut s'être inscrit avant le 17 octobre et avoir réussi les examens écrits du 22 et/ou du 23 octobre selon le cas. A la Fonction publique du Québec, on obtient une entrevue dès que l'on rencontre les conditions d'admissibilité. Il en est de même pour les autres employeurs qui ne font pas de présélection. Jusqu'ici, nous avons reçu la visite des employeurs suivants: Bell Canada, la Banque de Commerce, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Baie, la Banque de Montréal, Imperial Oil, Simpsons-Sears, Burrough's Business Machine et Alcan.

Les emplois à temps partiel que nous avons eu à offrir durant le mois d'octobre étaient beaucoup mieux rémunérés que ceux du mois précédent. Il est important que l'étudiant vienne régulièrement au service de placement prendre connaissance des emplois disponibles. Il peut alors offrir ses services sur-le-champ.

Certains employeurs ont déjà commencé leur recrutement pour la saison estivale 1975. Bell Canada, Parcs Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord, SOQUEM et le ministère des Richesses naturelles ont été les premiers à le faire. D'autres suivront sous peu. Encore là, il est important de surveiller les tableaux d'affichage et de s'inscrire dès qu'on prend connaissance de l'offre d'emploi. Il n'est jamais bon d'attendre à la date limite. Ces jours-là, les agents de main-d'œuvre sont

débordés et ne peuvent vous recevoir comme ils le souhaiteraient.

Nous regrettons le départ de Monsieur Serge Gingras qui était avec nous depuis un an. Mme Jocelyne Saint-Laurent s'occupera maintenant de son secteur. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Mme Micheline Gamache-Turcotte qui assume la responsabilité des emplois à temps partiel depuis le début d'octobre.

En terminant, nous vous invitons à utiliser votre service de placement au maximum. Venez régulièrement vous informer des derniers développements. Vous pouvez nous atteindre plus facilement que nous ne pouvons le faire. Nous vous attendons, au pavillon Sainte-Marie, porte 2040, (tél.: 876-3055)

Serge Roy

aide financière

Suite à la publicité faite et à la collaboration des directeurs de module, 42 étudiants ont postulé au concours de bourses I.B.M. de l'Université du Québec. Le nombre de candidatures représente une augmentation considérable par rapport à celui des années précédentes.

Les formulaires de bourses de l'Enseignement supérieur seront disponibles au service de l'aide financière, à la fin du mois de novembre.

Quelques dates limites à retenir: décembre, le 31:

bourses du Commonwealth; Association des Universités et Collèges du Canada; bourses de Nouvelle-Zélande; formulaires: 151 Slater Street, Ottawa, Ont.

janvier, le 1er:

«The Lady Davis Fellowships Trust» formulaires: Secrétariat général, «Lady Davis Fellowships Trust», P.O. Box 1255, Jérusalem, Israël ou au bureau de l'aide financière.

février, le 1er:

«Trinity College»; formulaires: University of Toronto, Registrar, Toronto 5, Canada.

«James B. Duke Fellowships» (Caroline du Nord); formulaires: Mr. John M. Holmes, Canadian Institute of International Affairs, 31, Wellisley, St. Cast. Toronto, Ontario, M4Y 1G9.

mars, le 15:

«Rotary Club of Montreal»; formulaires: The Rotary Club of Montreal, The Queen Elisabeth Hotel, Montreal, P.Q.

socio-culturel

Rencontre avec Claude Lelouch

À l'occasion de la tournée de promotion qu'il effectuait récemment au Québec, le réalisateur français Claude Lelouch, dont le dernier film «Toute une vie» vient de sortir à Montréal, a rencontré les cinéphiles de l'UQAM. Plusieurs centaines de participants, étudiants, professeurs et membres du personnel de l'université, ont rempli la cafétéria du pavillon Sainte-Marie pour voir et entendre le cinéaste qui est peut-être le seul, à l'heure actuelle, à assumer ses films «depuis l'idée du scénario jusqu'à

la distribution de la pellicule dans les salles de projection, en passant par la publicité».

Lelouch, insistant pour qu'un dialogue soit immédiatement engagé avec l'auditoire, a invité celui-ci à lui poser des questions. Cette formule de participation active lui a tout de même permis d'exprimer sa conception du cinéma, de raconter son cheminement et de décrire son travail comme «une tentative en vue de faire et de promouvoir des films populaires de qualité».

• A l'uduc

Lieu: salle 1040, pavillon Sainte-Marie.

mercredi, 20 novembre, à 21 heures: Spectacle BZZT et bar (entrée: \$1)

tous les mardis à 20h30: Cinéqam, entrée libre, bar.

tous les mercredis, à 21 heures: spectacle et bar (entrée \$1)

du jeudi au dimanche, inclusivement: discothèque.

• Au pavillon Lafontaine, le 27 novembre, à 12 heures: spectacle de théâtre avec La Bébitte à Roche, BZZT — entrée libre. Au café-étudiant (près de l'auditorium).

Pour renseignements supplémentaires: 876-3084

• Les Jeux dits de la Pellicule:

le 21 novembre:

L'Infonie inachevée, Roger Frappier, Canadien 1974 (19h30)
Il était une fois dans l'est, André Brassard, Canadien 1974 (21h30)

le 28 novembre:

Le meilleur monde possible, Lindsay Handerson, Américain 1973 (19h30)
La Salamandre, Alain Tanner, Suisse 1971 (21h30)

le 5 décembre:

L'Épouvantail, Gerry Schetzberg, Américain 1973 (19h30)
Le sang du condor, Jorge Sanjines, Bolivien 1968 (21h30)
Admission générale pour un film: \$1.50; pour deux films: \$3.00. Étudiants de l'UQAM avec carte d'identité: \$1.00 (pour un film) et \$1.50 (pour deux films). Lieu: Auditorium du pavillon Lafontaine, 1301 est, Sherbrooke. Renseignements: 876-3084.



Mme Francine Panet-Raymond a été nommée adjoint au doyen de la gestion académique. Détenteur d'un baccalauréat ès arts (Université de Montréal 1962), d'un baccalauréat spécialisé en sciences économiques (Université de Montréal 1964) et d'une maîtrise en relations industrielles (Université de Montréal 1968), Mme Panet-Raymond a travaillé au département de relations industrielles de l'Université de Montréal comme assistante de recherche. Depuis avril 1973, elle était rattachée au décanat de la gestion académique de l'UQAM à titre de conseiller en relations industrielles.

000

Le 16 octobre dernier, **M. Louis Guillermit**, de l'Université d'Aix-Marseille, a présenté à l'UQAM une conférence intitulée «Philosophie et critique». Le conférencier était invité par le département de philosophie et la Société de philosophie de Montréal.

000

L'Institut d'histoire de l'Amérique française a nommé **M. Albert Desbiens**, professeur au département d'histoire de l'UQAM, président du comité d'organisation de son congrès annuel qui s'est tenu à l'Université Laval, les 25 et 26 octobre. **M. Paul-André Linteau**, professeur au même département, fut également membre de ce comité. Le congrès annuel est la principale rencontre à caractère scientifique réunissant les historiens québécois.

Plusieurs professeurs du département d'histoire de l'UQAM ont présenté des communications lors de ce congrès. Ce sont:

Mme Nadia F. Eid: «L'idéologie ultramontaine au Québec au milieu du XIXe siècle: quelques hypothèses et interrogations d'ordre théorique et empirique»; **MM. Robert Comeau**, **Richard Desrosiers** et **Stanley-Bréhaut Ryerson**: «L'histoire ouvrière au Québec: quelques problèmes d'interprétation»; **M. Alfred Dubuc**: «L'agriculture et la forêt au Québec: une expérience de développement du sous-développement»; **MM. Jean-Paul Bernard** et **Paul-André Linteau** (avec **M. Jean-Claude Robert**, associé de recherche): «Le monde du travail à Montréal en 1825» et «La croissance démographique et spatiale de Montréal dans le premier quart du XIXe siècle».

En outre, le premier diplômé de maîtrise en histoire de l'UQAM **M. Gilles Piédalue**, qui est également associé de recherche au département, a présenté une communication intitulée «Les groupes financiers au Canada (1900-1930)».

M. Denis Bertrand, professeur au département d'histoire de l'UQAM, a été élu secrétaire-trésorier de l'Institut d'histoire de l'Amérique française. Fondé en 1946 par **Lionel Groulx**, cet Institut publie la prestigieuse *Revue d'histoire de l'Amérique française*, principal organe des historiens francophones au Canada.

000

M. Jean-Charles Chebat, professeur au département d'administration a préparé une con-

férence intitulée «The influence of information overload on communicational behaviour», au congrès de l'Association canadienne de psychologie, à l'Université de Windsor, en juin dernier. Cette conférence a été lue par le co-chercheur, **M. Ryck McCaulei**, professeur au Bryn Mawr College of Philadelphia.

M. Chebat a également publié plusieurs articles, dont «L'efficacité de l'image publicitaire» (*Communication et langages*, numéro spécial sur l'image, Paris, mai 1974); «The Cultural Behaviour of Canadian Consumers» (*Cases and Readings in Marketing*, Toronto, mai 1974); «Pour une approche systématique à l'analyse sémiotique de la publicité fixe» (*Revue de l'Association canadienne de Recherches sémiotiques*, en collaboration avec **M. Georges M. Hénault**, Université d'Alberta, mars 1974); «Symbol: Towards a definition» (*The International Journal of Symbolology*, Washington, mars 1974).

000

M. Yvan Allaire, professeur au département d'administration, a présenté une communication au congrès de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, «Levels of aspirations and perception of self and ideal professional for students in Engineering, Applied Mathematics, M.B.A. and Social Work: A comparison of the Cooperative and Traditional System of Education» (avec **J.M. Toulouse**, de l'École des Hautes Études Commerciales).

M. Allaire a également présenté une communication au dernier congrès de la Société canadienne de Recherche opérationnelle, intitulée «The concept of a calculus for prior estimates».

Une autre communication fut présentée par **M. Allaire** dans la section «Finance» de l'Association canadienne des Sciences administratives, intitulée «Expected Opportunity Loss and The Value of Additional Information in Capital Budgeting: An Extension of Traditional Models».

M. Allaire était invité, en juin dernier, à l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Grenoble. Dans le cadre du Symposium des MBA, tenu aux HEC, les 18 et 19 octobre, conjointement avec **M. J.M. Toulouse**, de l'École des HEC, il a présenté une communication portant sur le profil de carrières des diplômés MBA au Québec.

000

Mme Chaké Minassian, professeur au département d'études littéraires, a été nommée membre du comité consultatif du ministère de l'Immigration du Québec.

000

M. Stanley-Bréhaut Ryerson, professeur au département d'histoire, a été élu membre du conseil de la Société historique du Canada pour un mandat de trois ans. Cette élection a eu lieu lors de la réunion annuelle tenue en juin dernier, à Toronto, dans le cadre du congrès des Sociétés savantes.

000

M. Michel Grenon, directeur du département d'histoire, a participé au colloque sur le rôle et la place de l'histoire et de la géographie de langue française qui a eu lieu à Bromont, du 22 au 25 octobre. Ce colloque rassemblait des historiens et des géographes de divers pays de langue française.

000

M. Luc d'Iberville-Moreau, professeur d'histoire de l'art, a été récemment nommé gouverneur d'Héritage Canada.

Héritage Canada a été fondé officiellement en mars 1973 par le ministre des Affaires indiennes, **M. Jean Chrétien**. Le gouvernement fédéral a accordé une dotation de \$14 millions pour la fondation de cet organisme indépendant qui vise à regrouper tous les Canadiens préoccupés par la destruction et la dégradation croissantes du patrimoine national.

M. Prosper Bernard, professeur au département d'administration, a présenté, en juillet dernier, une conférence à la «1974 Summer Simulation Conference» tenue à Houston, Texas. Sa communication avait pour titre: «The effect of assuming the arrival distribution in a Time-Sharing system: a sensitivity analysis». Le texte de cette présentation a été publié dans les *Proceedings*.

Le directeur de la Galerie UQAM, **M. Umberto Bruni**, expose ses œuvres au Centre culturel de Verdun, 5955, ave Bannantyne, du 6 au 25 novembre.

000

Dans le cadre d'une recherche sur les moyens techniques d'aide aux handicapés de la vue, **M. Jean-Pierre Cartier**, professeur au département de chimie, a suivi des cours intensifs sur l'utilisation de l'OPTACON (Optical to Tactile Converter). Ces cours, dispensés à Palo Alto, en Californie, mettent de l'avant les possibilités de la technologie électronique pour assister l'handicapé de la vue dans la lecture de l'imprimé.

000

M. A.J. Greimas, de l'École Pratique des Hautes Études de Paris, présentait à l'UQAM, il y a quelques semaines, une conférence intitulée «Sémiologie et sciences humaines». Il était invité conjointement par le département de philosophie de l'UQAM et la Société de philosophie de Montréal.

000

Le directeur des relations publiques de l'UQAM, **M. Marcel-Aimé Gagnon**, vient de publier, aux Presses de l'Université du Québec, un ouvrage intitulé «Olivier Asselin toujours vivant». Cette publication veut marquer le centième anniversaire de naissance (1874-1937) de cette personnalité québécoise. Dans la première partie, l'auteur fait un portrait du brillant polémiste, puis raconte la vie tumultueuse du grand journaliste que fut Asselin. La deuxième partie contient plusieurs inédits provenant de la correspondance d'Olivier Asselin et de ses papiers personnels, ainsi que de nombreux textes choisis, des témoignages, une bibliographie et une chronologie. Le tout abondamment illustré.

000



Au vernissage de l'exposition Bartolini - Gladu, à la Galerie UQAM, on reconnaît de gauche à droite: MM. Luc Monette, Mario Bartolini, Arthur Gladu, Me Lise Langlois et Umberto Bruni.

M. Jacques Landry a été nommé responsable des systèmes reliés à l'enseignement et à la recherche au service de l'informatique, suite au départ de **M. Gill Tocco**. Cette section du service s'occupe principalement des systèmes informatiques que l'UQAM développe et met en place à la demande des professeurs, comme support à leurs activités d'enseignement et de recherche. Jacques Landry est diplômé en mathématiques de l'UQAM et termine actuellement un certificat en administration.

Du 3 au 24 novembre 1974, deux professeurs au département d'arts plastiques de l'UQAM exposent leurs œuvres à la Galerie d'art de l'Université de Sherbrooke. **Pierre Ayot** y présente de nouvelles sérigraphies imprimées sur plexiglass, tandis que **Robert Wolfe** expose des peintures et des dessins. La Galerie est ouverte tous les jours, sauf le vendredi et le samedi.

000

Les 15 et 16 novembre 1974, aura lieu à l'UQAR, un symposium sur la problématique et la méthodologie éthique. Ce symposium réunira des professeurs principalement de sciences religieuses, mais aussi d'autres disciplines, des différentes universités du Québec.

Plusieurs professeurs du département de sciences religieuses de l'UQAM, présenteront une communication lors de ce symposium. Ce sont:

Raymond Bourgault, *Étymologie du mot «ethos»*.

Anita Caron, *L'enseignement des sciences morales au Québec*.

Roland Chagnon, *L'éthique chez Paul Tillich*.

José A. Pradès, *L'éthique chez Gramsci*.

Louis Rousseau, *L'opérateur éthique dans la prédication à la paroisse de Montréal: 1800-1830*.

000

M. Robert Nadeau, directeur du module de philosophie participait en octobre dernier au Congrès d'Ottawa sur Kant organisé par la faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa. Il y fit une communication intitulée «Les éléments kantien de la philosophie du langage de Ernst Cassirer».

M. Nadeau, a été élu vice-président de la Société de philosophie de Montréal pour l'année 1974-75.

000

M. Pierre Legendre, directeur de recherche au Centre de recherches en sciences de l'Environnement, à l'UQAM, fera un séjour de trois semaines, le printemps prochain, à l'Institut National Polytechnique de l'université Paul-Sabatier, en France. La mission de **M. Legendre** a été organisée sous l'égide de la Sous-commission franco-québécoise à la Recherche scientifique et technologique.

000

grandes entreprises nationalisées algériennes. Le travail de **M. Deporcq** consistait à animer un séminaire avancé en administration du personnel et à initier des recherches pratiques sur certains aspects de la gestion des ressources humaines en milieu algérien.

000

M. André Hade, professeur au département de chimie, a été élu président de la Société de Chimie de Montréal. **M. Hade** est présentement chercheur invité à l'Institut canadien de Recherche sur les pâtes et papiers. Il assistait, en septembre dernier, au congrès de l'Association internationale de Recherche sur la Pollution des Eaux, tenu à Paris.

000

Mme Geneviève Delmas-Paterson et **M. Pierre de Saint-Romain** ont présenté une communication à la conférence sur «la thermodynamique des solutions de polymères» qui s'est tenue à Atlantic City, en septembre dernier, sous l'égide de l'American Chemical Society. Cette communication, fruit de travaux de recherche effectués à l'UQAM, avait pour titre «Phase diagrams of polybutadiene in branched and normal alkanes with narrow interval of solubility between lower and upper critical solubility temperatures».

000

Ciné-science, animé par **M. Robert Melanson**, professeur au département de chimie, tient affiche tous les jeudis, à 12h20, à l'exception des jours fériés, au cinquième étage du pavillon Émile-Gérard. Les films présentés traitent divers sujets concernant la chimie et les sciences connexes. Les titres au programme de chaque séance sont affichés toutes les semaines, au babillard du module de chimie.

000

Dans le cadre du colloque interdisciplinaire «Recherches sur le contrat de vérification» tenu à l'Université de Montréal et subventionné par le Conseil des Arts, **Monsieur Jean-Paul BRODEUR**, directeur du programme de maîtrise du département de philosophie, a présenté une communication intitulée: «Critique et instauration dans le texte de philosophie».

000

Production du service des publications de l'UQAM (téléphone: 876-3040)

l'Uqam

novembre 1974
volume 1, no 3

Responsable: Huguette Roberge
Conception graphique: Richard Garneau
Photographies du service de l'audio-visuel: Alain Giguère

dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec